

TOURISME ET LOISIRS – Offre locale



Forêt de Retz - Source : Tourisme Valois

Le tourisme vert

La marque touristique « La Pause » s'appuie sur le patrimoine environnemental du territoire et la proximité avec le bassin de vie parisien. L'orientation de développement vise à rendre le territoire favorable et attractif pour les activités liées à la détente.

Le PETR du Soissonnais Valois propose dans la forêt de Retz, au bord de l'Aisne et dans les centres-bourg :

- Une trentaine de randonnées pédestres ;
- Des itinéraires cyclables, dont un tronçon de la véloroute départementale entre Flavigny-le-Grand-et-Beaurain et Monampteuil ;
- Le tronçon Retz-en-Valois de la route Européenne d'Artagnan, reliant Lupiac (Gers) à Maastricht. Formée de 6 routes thématiques, elle traverse six pays européens.



Le tourisme nautique

La rivière de l'Aisne offre un cadre pour le développement des activités nautiques.

Le territoire dispose d'un des plus grands sites touristiques en termes de fréquentation du département. La base de loisir Axo'Plage, située au lac de Monampteuil accueille chaque année près de 100 000 visiteurs et propose des activités variées :

- Parc aquatique
- Plage
- Mini-golf
- Terrains multisports
- Espaces de détente

Plusieurs événements sont organisés sur la base de loisirs qui devient un lieu très fréquenté et privilégié des familles. Situé à l'extrémité est du territoire, le site s'inscrit dans la dynamique de la vallée de l'Ailette.



Des événements festifs

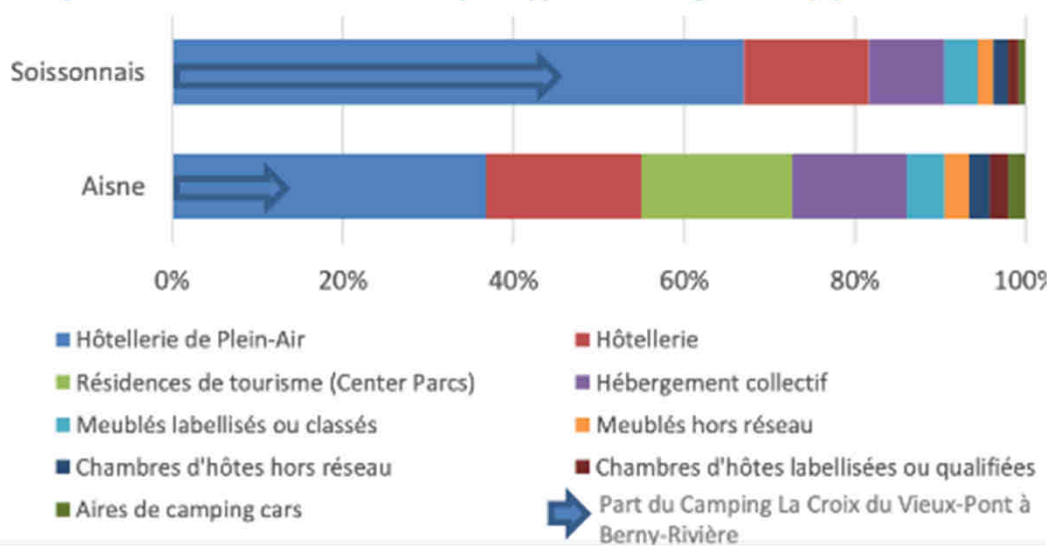
L'activité touristique pérenne est complétée est aussi caractérisée par des événements festifs ponctuels qui accueillent chaque année de nombreux visiteurs :

- Soissons en Lumières, le festival organisé dans la ville centre, met en lumière des monuments emblématiques de la ville. En 2023, le spectacle attire 158 000 spectateurs. Avec des retombées économiques directes estimées à 831 000 €, principalement pour les secteurs de l'hébergement et de la restauration. L'évènement est un levier générateur de dynamisme pour le territoire.
- Le Festival Pic'Arts de musique, initialement organisé à Septmonts, accueille depuis 1998 des visiteurs du département mais aussi d'Ile-de-France, des Hauts-de-France et du Grand Est. En 2023, l'évènement compte 14 000 entrées sur 2 jours. Le festival offre un rayon pour le PETR du Soissonnais Valois.

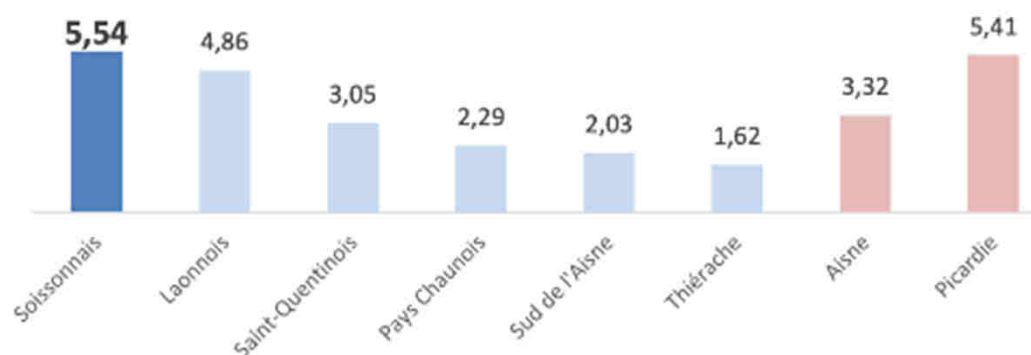


TOURISME ET LOISIRS – Offre locale

Répartition des lits marchands par type d'hébergement (1)



Densité touristique du parc par territoire touristique (en lits / km²) (1)



Source : Agence Aisne Tourisme, Étude Stratégique Touristique

Capacités et type d'hébergements

L'hébergement marchand dans le Soissonnais-Valois compte 7 431 lits répartis dans 159 établissements, soit près d'un tiers de l'hébergement marchand dans l'Aisne. En termes de capacité, il se situe en tête des territoires axonais, juste devant le Laonnois, et loin devant les autres.

Le parc d'hébergements du Soissonnais-Valois présente une typologie très différente de la moyenne départementale.

- 67% de la capacité du territoire est constituée par des équipements en hôtellerie de plein-air, contre seulement 36,7% dans la moyenne départementale. La majeure partie du parc se concentre en réalité sur le camping La Croix du Vieux-Pont à Berny-Rivière qui à lui seul regroupe l'équivalent de plus de 3000 lits. L'établissement est le plus grand camping français en termes de capacité d'accueil.
- Les autres types d'hébergements sont moins répandus qu'à l'échelle départementale. L'hôtellerie constitue 14,6% des lits contre 18,2% dans l'Aisne, les meublés de tourisme et chambres d'hôtes représentent 8,7% contre 11,9% et enfin les aires de camping-cars constituent 0,8% contre 2%.

Calcul de la densité touristiques de l'offre en lits

La densité en lits touristiques du Soissonnais-Valois dépasse ainsi la moyenne départementale (3,32 lits / km²) et se hisse au niveau de la moyenne picarde (5,41 lits / km²). Il concentre en effet sur une superficie limitée (1342,28 km², soit 18,2% de la surface départementale) le parc d'hébergements le plus important du département.

Cependant au sein du bassin touristique, cette capacité est concentrée, avec les 2 tiers du parc concentrés sur le Nord-Ouest du territoire (au Nord de la Communauté de Communes Retz-en-Valois)

- **Une polarisation du territoire**, tant en matière commerciale que de zones d'activités et d'emplois, autour de **Villers-Cotterêts et de l'agglomération de Soissons** essentiellement.
- **Un enjeu d'équilibre de l'accès à l'emploi. Une évolution de la sphère productive vers la sphère présentielle** (pertes d'emplois industriels depuis 1975, partiellement retrouvés dans la sphère présentielle). Malgré l'évolution positive du nombre d'entreprises entre 2014 et 2021, **le nombre d'emplois continue de diminuer, rendant nécessaire les liaisons avec les polarités externes.**
- **Une évolution des profils de population présents sur le territoire** : la surreprésentation des employés et ouvriers tend à diminuer depuis 2009 au profit des cadres et professions intermédiaires, à mettre en perspective avec un niveau de qualification de la population faible, mais en augmentation.
- **Un ancrage industriel qui se maintient**, mais un secteur qui connaît des difficultés à attirer malgré des formations et débouchés locaux.
- **Un enjeu d'équilibre entre offre commerciale de périphérie et maintien des centre-bourgs.**
- **Un développement touristique à asseoir** : des atouts (capacité d'hébergements, identités paysagères, connaissance du public de Soissons, proximité à l'Ile-de-France, sites historiques présentant un potentiel,...) mais un manque de valorisation territoriale (identité à valoriser, unité du territoire, éléments patrimoniaux en détérioration) malgré une volonté de rassemblement des offices de tourisme.

Chiffres clés :

- Un taux de chômage de 16%
- 5 565 entreprises pour 33 356 emplois (2019)
- 82% des entreprises du territoire ont moins de 10 salariés ; 18% de grandes entreprises
- Indice de concentration d'emploi : 82,8
- 52% des communes du territoire dépourvues de commerces.
- 8 centralités commerciales répondant aux besoins hebdomadaires ; 6 zones commerciales
- 60% des locaux commerciaux d'hypercentre sont localisés dans Soissons, 19% Villiers-Cotterêts, 21% dans les villes-relais
- 8 des 11 lieux touristiques reçoivent moins de

10 000 visiteurs annuels

- 100 000 visiteurs /an sur la base de loisirs Axo'plage

Partie 1 – Modèles économiques

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

COMMERCE

TOURISME ET LOISIRS

AGRICULTURE

- Les types de culture
- La filière bois
- L'emploi agricole

AGRICULTURE – Les types de cultures

Recensement agricole	2010	2020	Évolution en %
Nombre d'exploitations	538	514	- 4,5 %
SAU totale (ha)	83 143	83 895	0,9 %
SAU moyenne (ha)	156,4	163,4	4,5 %
Nombre de chef d'exploitations	653	625	- 4,5 %

Entre 1970 et 2020, on observe une baisse du nombre d'exploitations agricoles passant de 932 à 514 accompagnée d'une hausse de la surface moyenne agricole utile de 357 ha en 1970 à 654 ha.

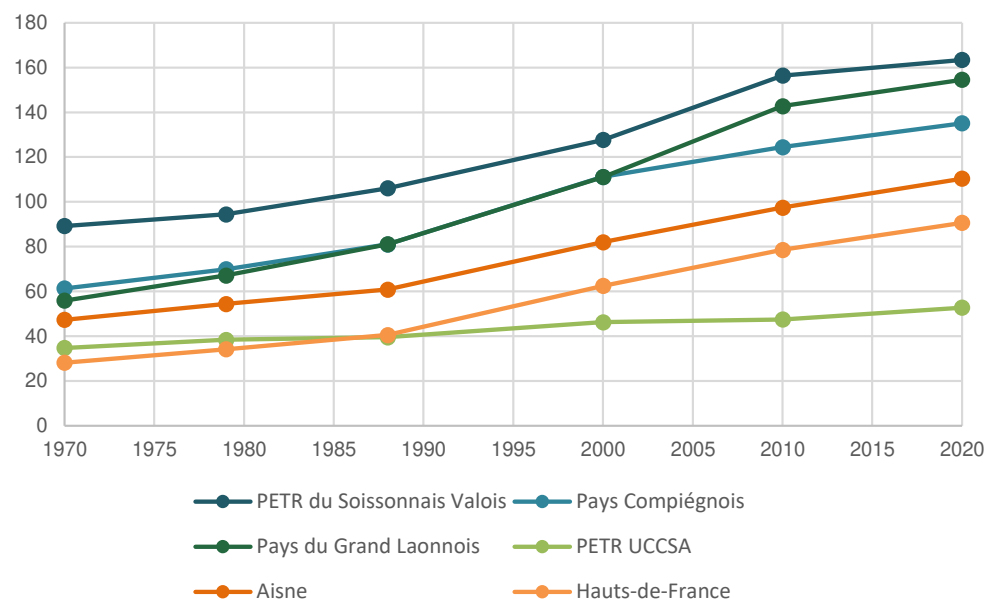
Cette dynamique est observée aux échelles départementales et régionales et sur les territoires de comparaison. Elle apparaît plus marquée au sein du PETR du Soissonnais Valois.

En 2020, le nombre d'exploitations est de 514, soit 24 de moins qu'en 2010.

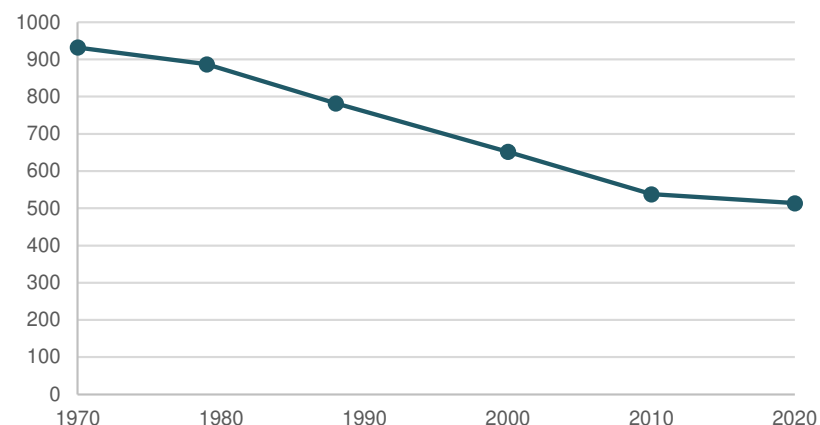
Parallèlement, la surface agricole utile est passée de 156,4 ha à 163,4 ha.

L'activité agricole du PETR du Soissonnais Valois est représentée par de grandes exploitations agricoles liée au remembrement des exploitations.

SAU moyenne en ha (source : DRAAF, RA 2020, atopia)

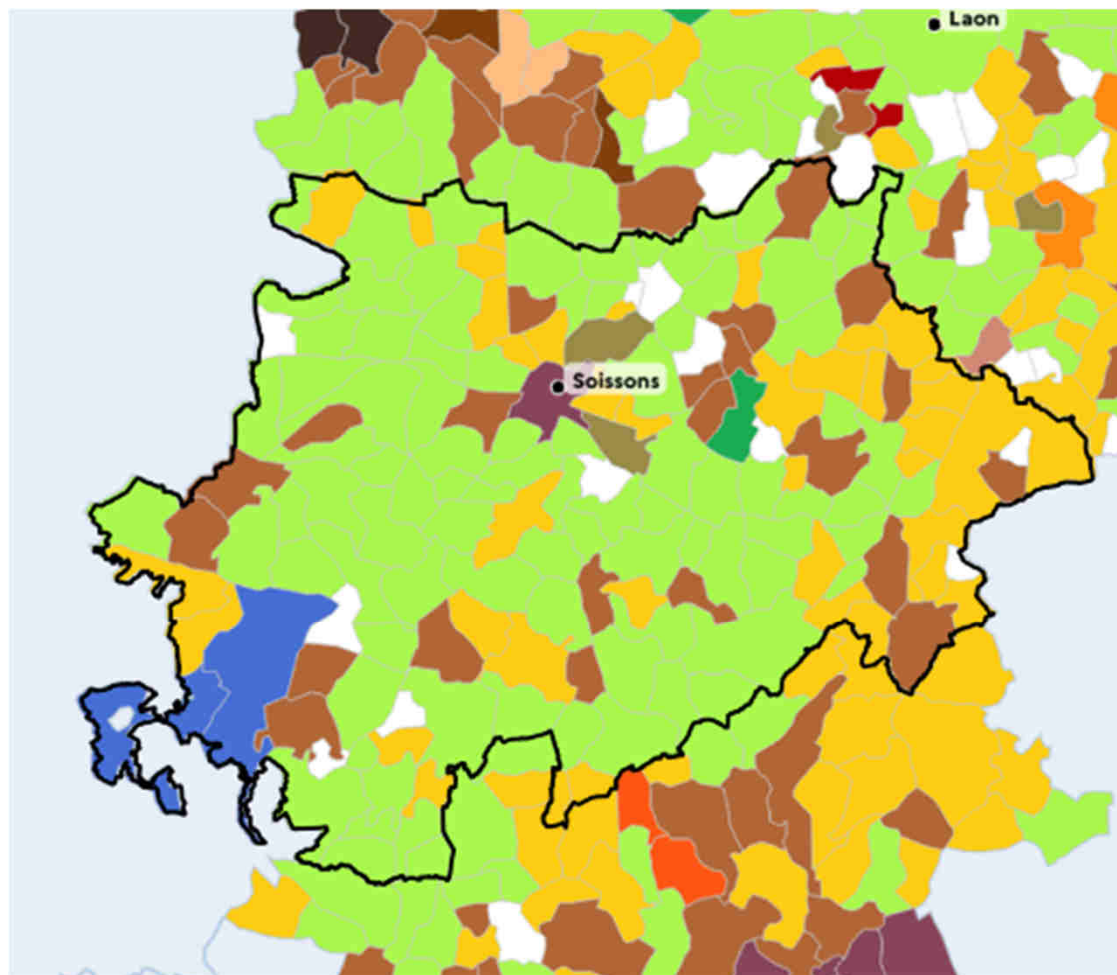


Nombre d'exploitations (source : DRAAF, RA2020, atopia)



AGRICULTURE – Les types de cultures

Orientation technico-économique des exploitations en 2020 (source : OTEX 2020)



Un territoire spécialisé dans les grandes cultures

L'activité agricole peu diversifiée est principalement composée de grandes cultures réparties sur l'ensemble du territoire.

La reconversion de l'activité agricole fait apparaître une spécialisation :

- Céréalière concentrée sur la partie Est du territoire ;
- Viticole à Soissons avec la volonté pour les agriculteurs de diversifier leur activité ;
- De légumes et de champignons à Crouy et Billy-sur-Aisne ;
- De fruits et autres cultures permanentes à Ciry-Salsogne ;
- De fleurs et d'horticulture diverse à Villers-Côtterets et Coyolles.

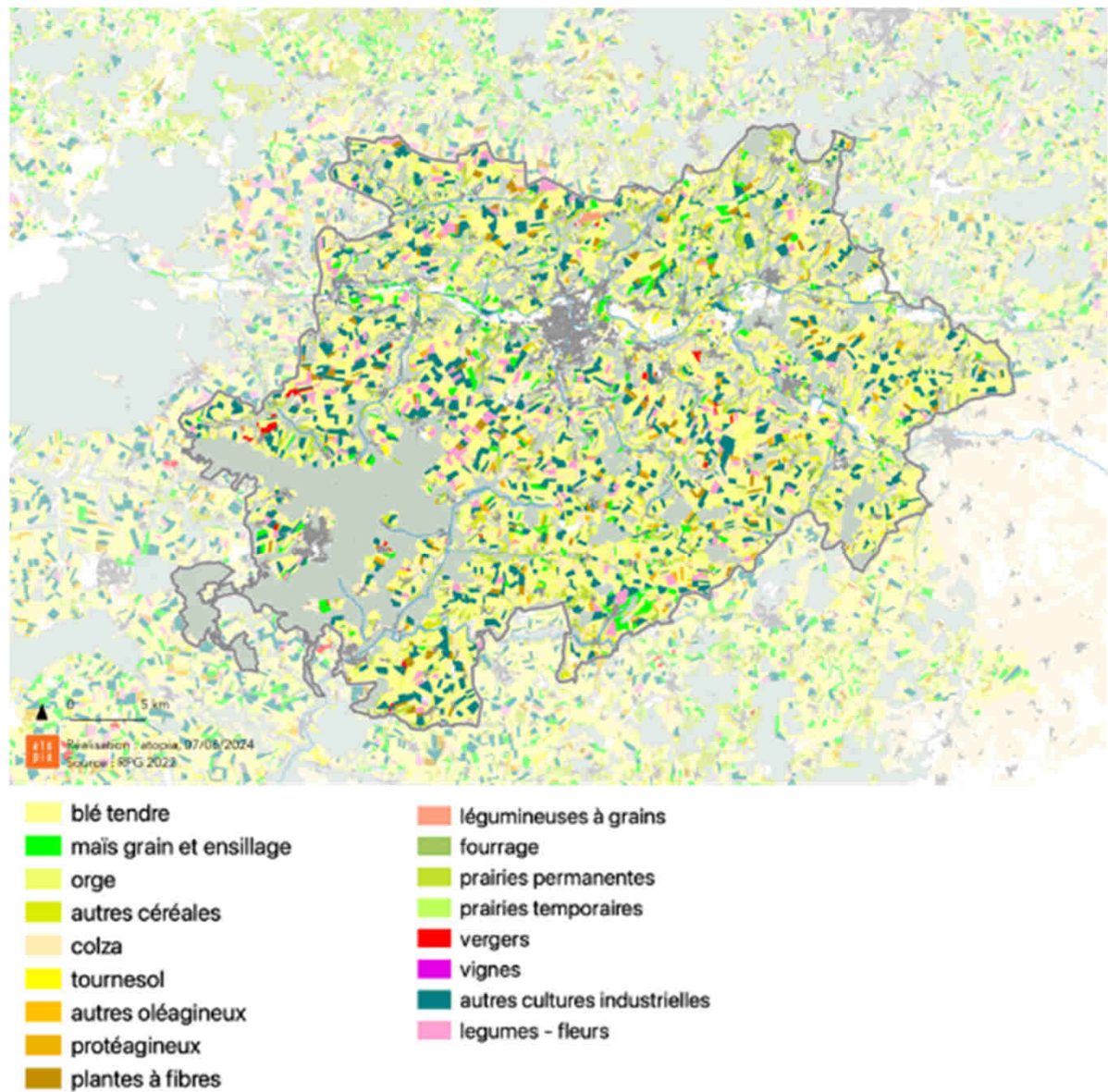
Des élevages plus spécifiques et peu représentés sur le territoire

L'élevage est peu représenté sur le territoire avec un ratio de 0,24 Unités de Gros Bétail par hectare (UGB/ha), un faible ratio en comparaison aux échelles départementale (0,44 UGB/ha) et régionale (0,67 UGB/ha).

Clé de lecture

Le calcul du ratio UGB/ha permet d'estimer le niveau d'intensité de l'élevage, qui devient particulièrement important lorsqu'on dépasse 1,5 UGB/ha.

Types de cultures en 2022 (Insee RPG 2022, atopia)



Les principales productions

Le PETR du Soissonnais Valois se caractérise par une forte dominance des grandes cultures céréalières à la fois en nombre d’exploitations et en surfaces occupées. La prédominance des céréales dans les cultures est une caractéristique commune avec le département qui est le 3^{ème} département de production de céréales à l’échelle nationale.

Types de culture	RPG 2022 surf en ha	% des cultures sur le SCoT en 2022
Blé tendre	33 719	40,7%
Maïs	2 679	3,2%
Orge	10 559	12,8%
Autres céréales	569	0,7%
Colza	7 371	8,9%
Tournesol	627	0,8%
Autres oléagineux	1	0,01%
Prairies temporaires	418	0,8%
Prairies permanentes	4 525	5,5%
Légumes et fleurs	3 446	4,2%
Autres cultures industrielles	12 292	14,8%

AGRICULTURE – Les types de cultures

Types de culture	RPG 2010 surf ha	% des cultures sur le SCoT en 2010	RPG 2022 surf en ha	% des cultures sur le SCoT en 2022	Variation entre 2010 et 2022 en ha
Blé tendre	32 559	48,9 %	33 719	40,4%	+ 1 160
Maïs	1 553	2,3%	2 679	3,2%	+ 1 126
Orge	5 412	8,1%	10 559	12,6%	+ 5 147
Autres céréales	153	0,2%	569	0,7%	+ 416
Colza	4 579	6,8%	7 371	8,8%	+ 2 792
Tournesol	12	0,02 %	627	0,8%	+615
Autres oléagineux	4	0,01 %	1	0,0%	- 3
Prairies temporaires	582	0,7%	418	0,5%	- 63
Prairies permanentes	3 160	4%	4 525	5,4%	+ 1 822
Plantes à fibres	142	0,21 %	1 541	1,8	+ 1 399
Vignes	0,1	0%	12	0,1%	+11,9
Fourrages	107	0,2%	661	0,8%	+ 564
Vergers	122	0,18 %	305	0,4%	+183
Légumes et fleurs	1 697	2,5%	3 446	4,1%	+1 749
Autres cultures industrielles	12 391	18,6 %	12 292	14,7%	- 99

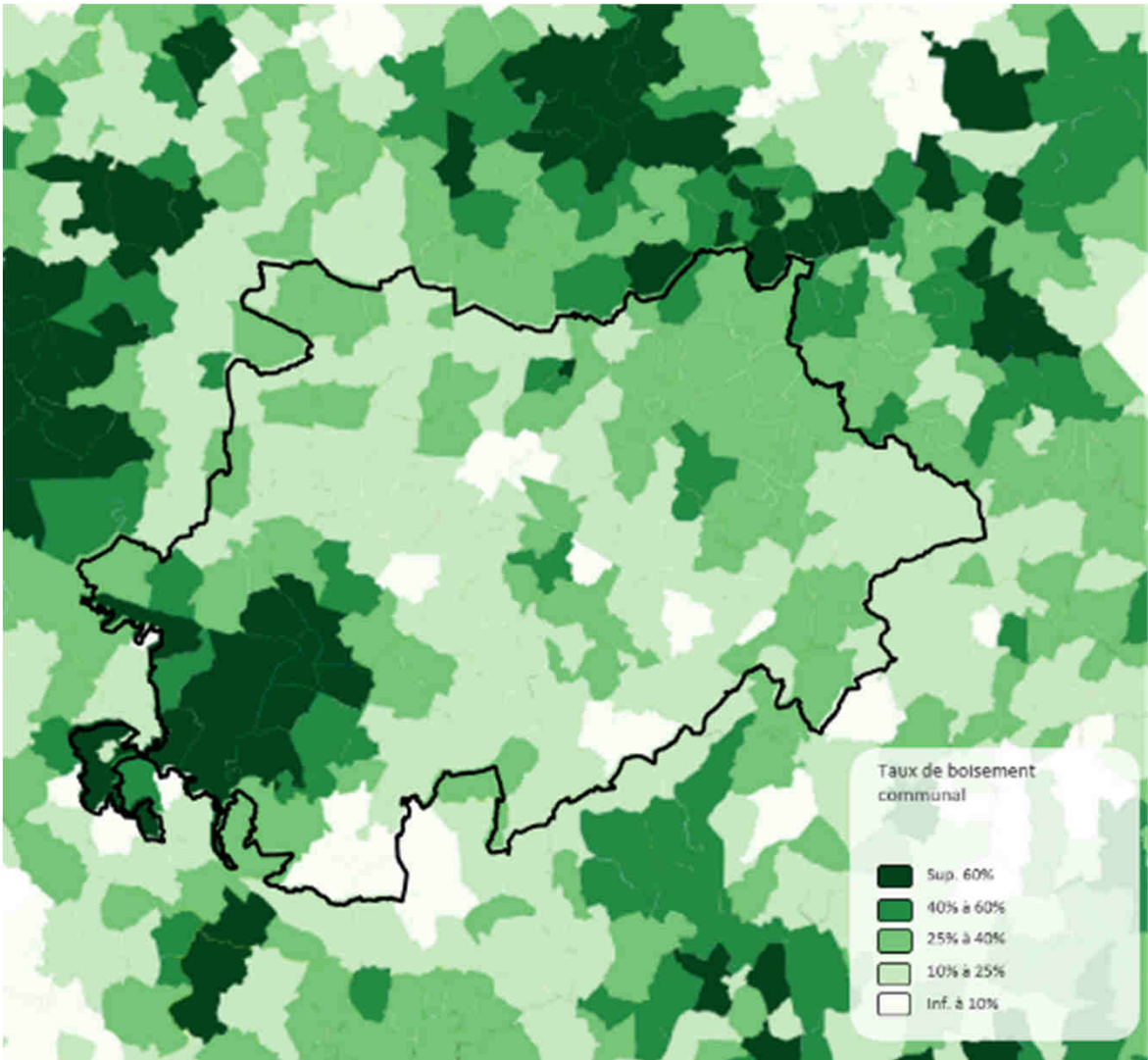
Évolution du type de culture entre 2010 et 2022

L'évolution des cultures entre 2010 et 2022 est caractérisée par :

- Une tendance à la hausse des cultures céréalières ;
- Une diminution des prairies temporaires face à un développement significatif des prairies permanentes ;
- L'apparition progressive de nouvelles structures agricoles modernes favorisant le développement des cultures de plantes à fibre, de vergers et de légumes et fleurs.

La montée de certaines cultures sur le territoire répond à la logique agricole du PETR du Soissonnais Valois. Les nouvelles cultures introduites sur le territoire, et plus généralement dans l'Aisne ont attirées plusieurs industries agro-alimentaires.

Taux de boisement par commune en 2023
(Sources : Observatoire des forêts françaises, atopia)



Le territoire est représentatif de la situation départementale où Le taux de boisement avoisine 20%, taux plus élevé en comparaison avec le territoire des Hauts-de-France.

Ce sont les communes au sud-ouest du territoire qui sont les plus boisées avec comme massifs emblématiques la forêt domaniale de Retz qui couvre 13 000 hectares.

Les acteurs de la filière bois sont nombreux sur le territoire : la Coopérative Forestière de l’Aisne, l’Office Nationale des Forêts, le Syndicat des exploitants forestiers scieurs de l’Aisne, FIBois Hauts-de-France

Les principaux établissements de la filière bois
(Source : Chambre du Commerce et de l’Industrie de l’Aisne)

Établissement	Commune	Tranche effectifs salariés
Idelot Père et Fils	Villers-Cotterêts	10 à 19 salariés
Environnements Forêts	Fontenoy	10 à 19 salariés
Scierie Dequecker	Villers-Cotterêts	20 à 49 salariés
SEIS	Juvigny	10 à 29 salariés
Caisserie Velay Bernard	Coyolles	20 à 49 salariés
Europe Bois	Chassemy	10 à 19 salariés

	2010	2020	Variation en %
Main d'œuvre permanente	1 489	1 505	+ 16
Saisonniers et salariés occasionnels	901	474	- 427
Main d'œuvre totale	2 390	1 979	- 411

Une baisse des effectifs salariés et de la main d'œuvre

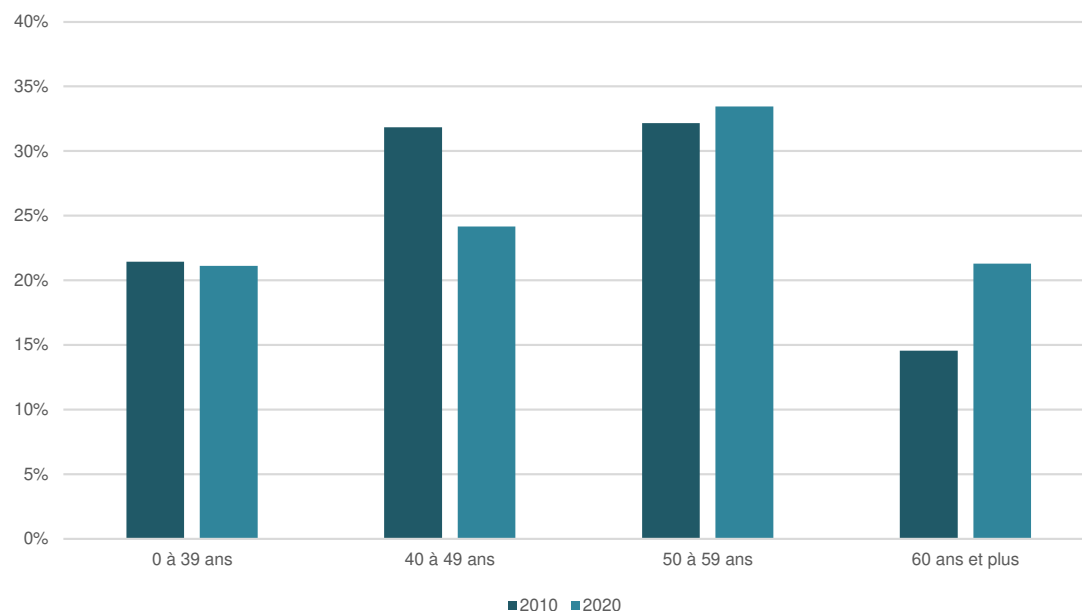
En 2021, l'activité agricole recense 751 postes salariés répartis au sein de 262 établissements. Entre 2010 et 2020, la main d'œuvre dans le secteur agricole a diminué de 18%. Cette tendance provient de la baisse du nombre de saisonniers et de salariés occasionnels (- 411).

Le vieillissement des chefs d'exploitation

L'emploi agricole du PETR du Soissonnais Valois est marqué par le vieillissement de la population. Entre 2010 et 2020, la part des chefs d'exploitation âgés de 60 ans et plus a augmenté de 6 points, passant de 15% à 21%.

Cette évolution interroge le devenir des exploitations agricoles. Sur le territoire, près d'un quart des exploitations appartient à un chef âgé de plus de 60 ans.

L'âge moyen des chefs d'exploitations DRAAF, atopia



Transition écologique et énergétique

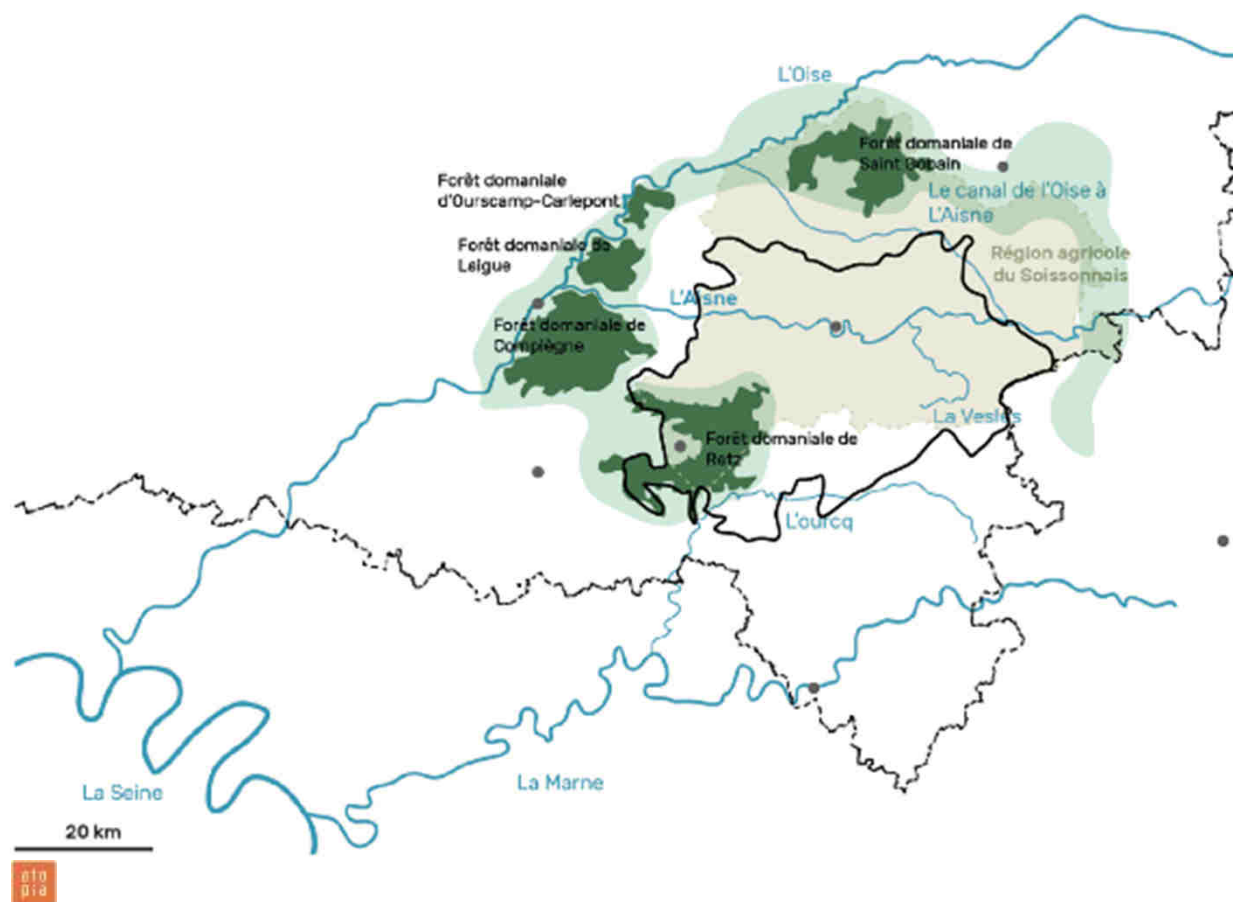
PAYSAGES

- Le territoire et son contexte
- Les fondamentaux du paysage
- Les grandes dynamiques
- Paysages urbains
- Patrimoine

EIE

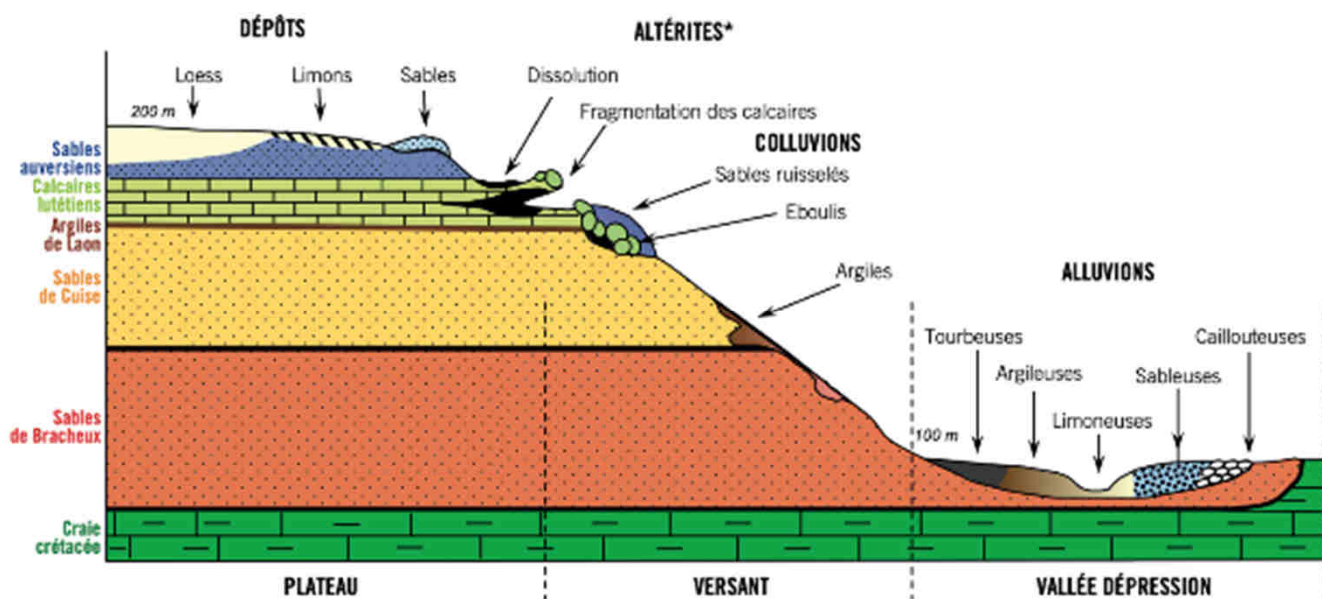
ENERGIE

Implantation du territoire dans une couronne boisée



Le Soissonnais est un territoire de plateaux cultivés, qui s'inscrit dans une ceinture forestière, entrecoupés de vallées dont celle de l'Aisne qui constitue son artère principale. L'Orxois-Tardenois partage le Sud du territoire avec la Forêt Domaniale de Retz. Cette dernière fait partie d'un réseau de forêts domaniales qui ceinture le Soissonnais et forme un réseau boisé.

Coupe de principe des types de roches en place et de formations superficielles



Source : Guide des stations forestières du Soissonnais, CRPF Nord-Pas-de-Calais Picardie

Approche géologique

Le Soissonnais est composé d'une succession de couches géologiques, allant des sables de Bracheux aux calcaires. La géologie de ce territoire a eu un impact majeur sur son économie puisque l'export de minéraux fut valorisé dans la seconde moitié du XXe siècle.

A la base des différentes couches, il est possible de retrouver une grande épaisseur (35 mètres environs) de sables et de grès de Bracheux, suivi d'argiles plastiques (10-15 mètres) qui servent d'assises aux fonds de vallées humides.

Les **sables de Guise** surmontent ces deux premières épaisseurs et affleurent sur tous les versants des plateaux. Ces sables ont permis la formation de divers matériaux humains (tuiles, carreaux...), ainsi que de grès.

Le **calcaire du Lutétien** compose l'ossature des plateaux du Soissonnais et se retrouve dans toute la région. Il peut atteindre 40 mètres d'épaisseur et a été fortement marqué par l'érosion, qui le divise en deux formations : le calcaire grossier supérieur, qui retient l'eau en surface et permet la production betteravière ; et le calcaire grossier inférieur qui est utilisé en tant que matériau de construction et a été fortement exploité.

La géologie unique du territoire a influencé le paysage et l'architecture locale par l'utilisation de pierre de taille et a permis le développement de l'agriculture depuis l'installation des Humains dans le Soissonnais.



Le passage de l'eau a défini l'implantation de l'Humain sur le territoire en creusant les plateaux calcaires. Les vallons verdoyants et leur topographie soulignent un paysage humide au cœur d'un ensemble agricole.

La trame des vallées structure le faciès du territoire : le réseau hydrographique est dense et marqué par la végétation de chaque vallée.

La vallée de l’Aisne occupe une place majeure dans le territoire, encaissée de plus de 100 mètres et de largeur pouvant atteindre 2500 mètres, elle vient se mêler à l’Oise dans le département éponyme, ce qui en fait un sous-affluent de la Seine. L’ensemble du réseau fait partie du Bassin Seine-Normandie.



La vallée de l'Aisne à proximité de Soissons



L'Aisne depuis Fontenoy



Camping Marvillaparc le long de l'Aisne à Berny-Rivière

Les vallées

Dans les couloirs valléens de l'Aisne, berceau de la présence humaine qui s'y est préférentiellement concentrée depuis le paléolithique. Les activités se sont également concentrées, dans la vallée en lien avec la navigation fluviale. Elles laissent encore aujourd'hui une empreinte forte sur les rives de la rivière, où se dressent les hautes silhouettes des silos et des usines

La **vallée de l'Aisne**, avec sa géographie unique façonnée par le passage de l'eau, est un lieu d'une grande richesse. Les paysages contribuent également à affirmer sa singularité avec la végétation luxuriante des coteaux et des berges qui contrastent avec les vastes étendues céréalières voisines, ou encore le reste la vallée exploitée pour son potentiel agricole, grâce aux alluvions de la rivière, ont permis le développement de ressources et leur transport. Les implantations urbaines qui s'étendent au bas des pentes, ou sur les flancs des coteaux, dans les boisements, ne suivent plus le maillage dispersé du plateau Soissonnais. Le réseau routier quant à lui suit la dominante longitudinale de la vallée.

Les vallons, définis par leurs géographies proches de celle de la vallée, présentent des paysages variés de la vallée principale, avec des distinctions notables dans leur occupation humaine et naturelle.

Approche géographique

Chaque vallon possède sa propre identité et dégage des paysages qui leur sont spécifiques. Les deux principaux sont la vallée de Vesle et la vallée de Crise.

La vallée de la Vesle apparaît initialement comme le prolongement de la vallée de l'Aisne, mais on observe rapidement que les petites incrustations dans les coteaux (petits vallons) sont plus étroites et plus nombreuses. La vallée, relativement plate, est encadrée par des contreforts où la pente déjà fortement prononcée est accentuée par une végétation arborée abondante.

La végétation spontanée est concentrée sur ces fronts escarpés ; partout ailleurs, les peupleraies dominant, parfois interrompues par une ripisylve. Les vastes peupleraies cèdent la place à quelques parcelles cultivées qui s'étendent parfois jusqu'aux berges de la Vesle. Le blé et le maïs, qui trouvent là une terre riche en eau, sont les cultures les plus rencontrées dans cette vallée.

L'exploitation des gisements de grèves a un fort impact sur le paysage avec l'étendue des étangs artificiels.

Cette vallée industrielle regroupe également un ensemble d'axes de communication : le chemin de fer, la N44 à double voie, les structures d'art, les routes communales, qui témoignent d'une présence humaine intense auxquelles s'ajoutent les quelques industries qui parsèment les flancs de la vallée, à la sortie de Braine et au pied de Mont-Notre-Dame. Malgré l'usage économique, l'espace est également dédié aux activités sociales, car la proximité de l'eau souterraine a conduit à la création de lacs de loisirs.

La vallée de la Crise sillonne le Sud du plateau soissonnais avec en son centre la Crise, un affluent de l'Aisne. Cette petite vallée pittoresque est entrecoupée de vallons

resserrés entre des coteaux à pentes variables.

La végétation sur les coteaux compose des écrans semi-opaques pour les villages. Elle dessine un ruban de verdure qui délimite le fond de vallée, encadre, dissimule le cours d'eau mais annonce sa présence de l'eau avec la composition végétale (Saule, Peuplier...).

Des prairies naturelles et des cultures occupent la seconde moitié de la vallée.



Peupleraie dans la vallée de la Vesle



Village implanté dans un vallon



Plateau Sud



Plateau Sud

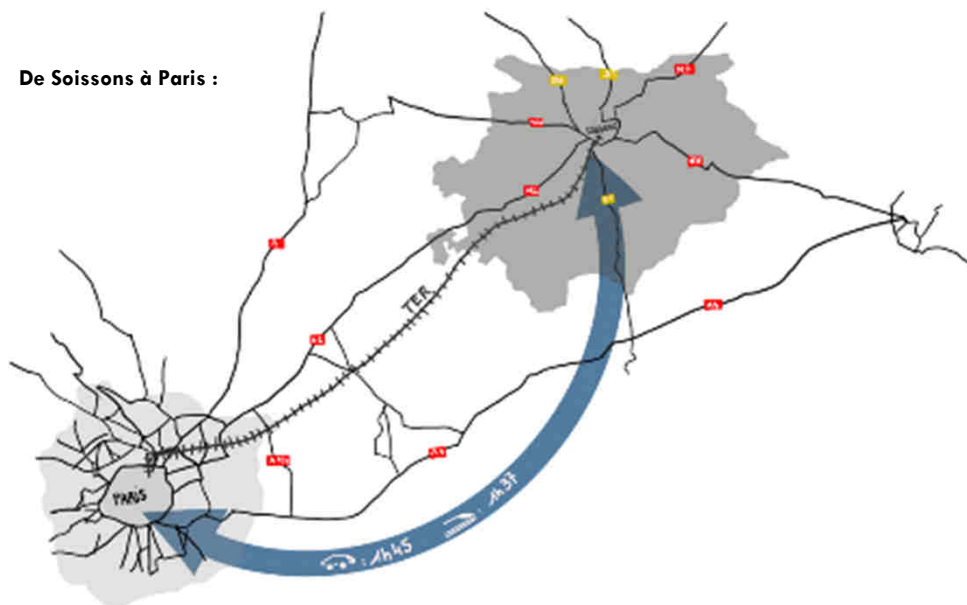
Les plateaux du territoire

Les plateaux du Soissonnais occupent la majeure partie du territoire et sont des marqueurs identitaires forts pour le paysage. Le parcellaire a toujours été au bénéfice des grandes cultures, essentiellement céréalières et betteravières avec une intensification de la production d'oléo-protéagineux. Ces paysages ouverts sont ponctués par des boisements et des arbres mais restent épargnés par les constructions autres que les grandes fermes agricoles isolées.

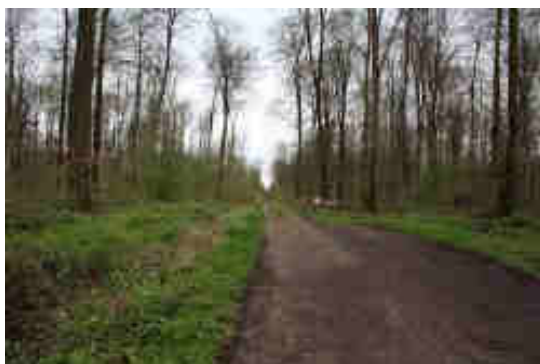
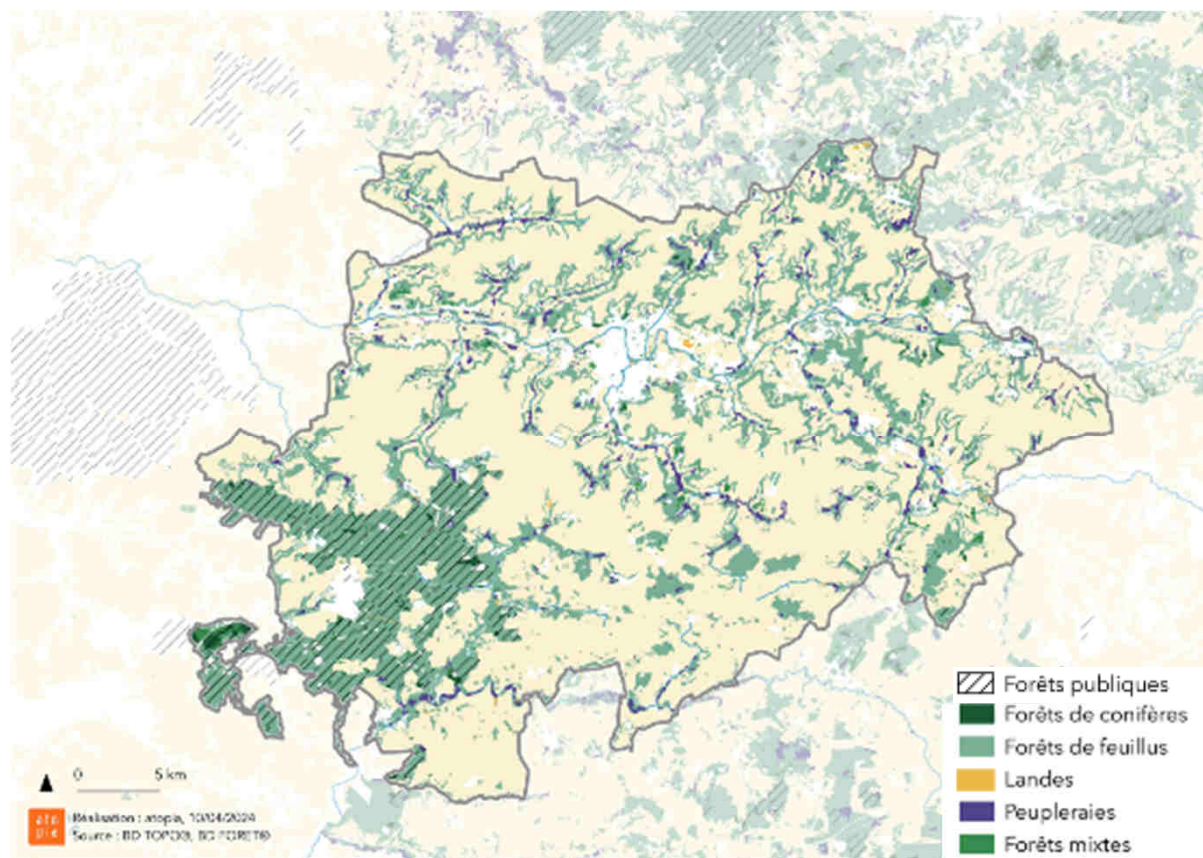
Le plateau est séparé par la vallée de l'Aisne, délimitant un plateau Sud et un plateau nord, globalement identiques. La proximité du plateau Sud avec Paris a favorisé l'implantation d'infrastructures de transports et de zones économiques (voir schéma).

Les plateaux sont entaillés par les vallées encaissées, notamment celle de la Crise et de la Vesle, mais également celles des rus et ruisseaux qui alimentent l'Aisne.

De Soissons à Paris :



Le couvert forestier du Soissonnais



Massif de Retz



Boisement de l'Orxois-Tardenois

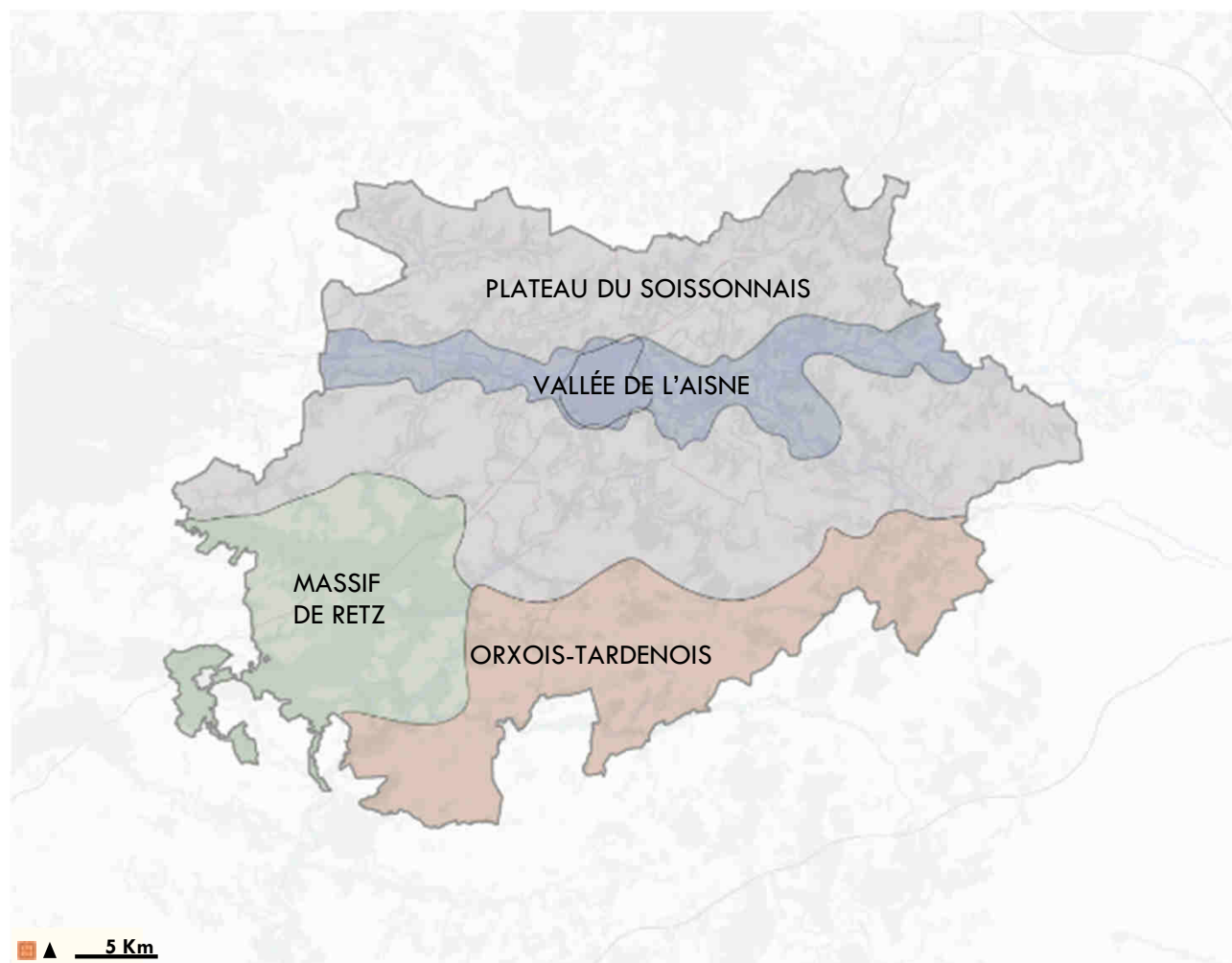
Les forêts et boisements

L'agriculture intense des plateaux du Soissonnais a exclu le développement de boisements sur ces derniers. Ainsi, seules les vallées encaissées accueillent des boisements spontanés ou des peupleraies, notamment dans la vallée de la Crise, à cause de la présence de terres incultes ou inaccessibles par les engins agricoles.

Deux massifs font exception à ce principe et s'étendent sur les plateaux : le massif de Retz et les boisements de l'Orxois-Tardenois.

Le Massif de Retz, situé au Sud-Est des plateaux du Soissonnais englobe la commune de Villers-Cotterêts. Aujourd'hui Forêt Domaniale, le massif a su maintenir ses limites et se définit par des lisières boisées nettes à l'Est. À l'Ouest, il est intégré à la continuité forestière formée par les Forêts domaniales de Compiègne et de Laigue, mais s'en distingue par ses reliefs, ses sous-bois clairs, la présence de blocs de grès et de mares.

Les boisements de l'Orxois-Tardenois viennent souligner les buttes du relief, créant des barrières visuelles. Un ensemble de bois constituent les restes d'une ancienne forêt et viennent s'insérer dans le maillage agricole, guidés par les reliquats de haies et bosquets qui ponctuent les cultures. De la même manière que dans les plateaux du Soissonnais, les boisements viennent souligner les cours d'eau dans les vallées encaissées et mettent en valeur un réseau hydrographique dense.



Source : Atlas des paysages de l'Aisne

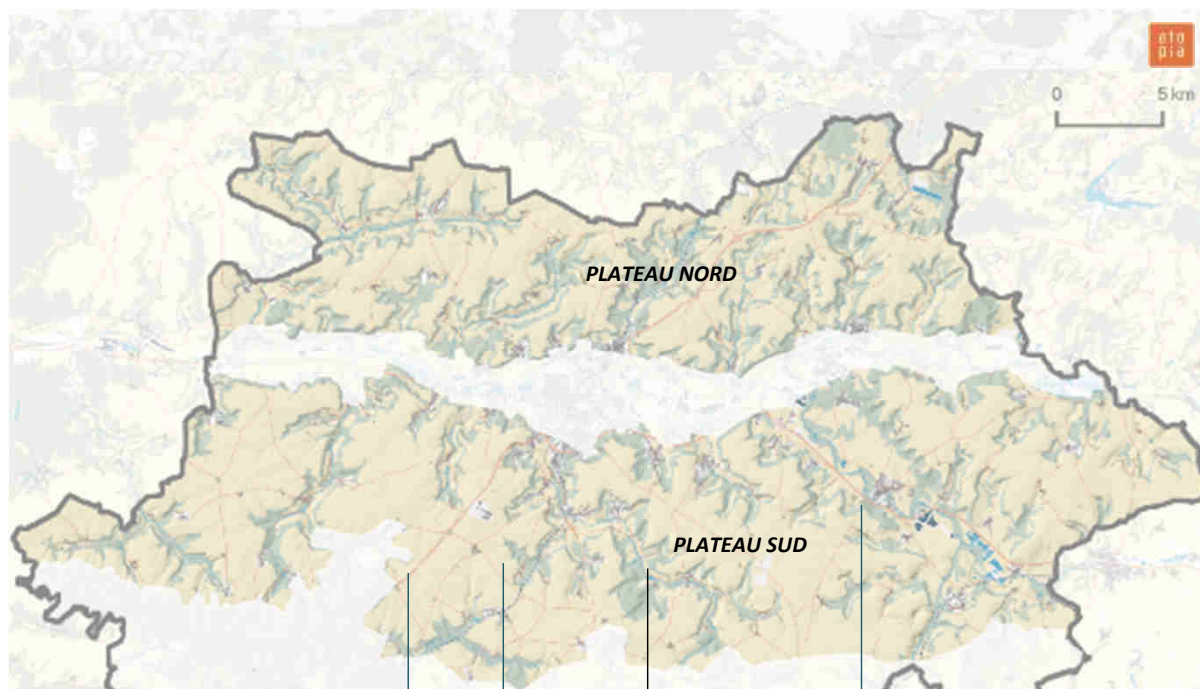
Les unités de paysages du Soissonnais

Le Soissonnais se dessine par ses vallées et sa topographie douce. Les différentes unités passent outre le découpage administratif et se distinguent par leurs ambiances.

Chacun des vallons crée des singularités dans les paysages et offre des atmosphères variées.

Le territoire se décompose en quatre unités :

- **Les plateaux du soissonnais** : des espaces de grandes cultures principalement qui recouvrent la plus grande partie du territoire.
- **La vallée de l'Aisne** : colonne vertébrale du Soissonnais, elle a favorisé l'industrie et correspond au lieu principal de développement urbain.
- **Le massif de Retz** : boisement royal depuis des siècles, il forme aujourd'hui un paysage unique à proximité de Villers-Cotterêts.
- **L'Orxois-Tardenois** : paysages de cultures qui varie des plateaux par la présence d'une topographie douce et de boisements éparses au niveau des crêtes.



Plateaux agricoles
Réseau routier
Vallée de la Crise
Vallée de la Vesle

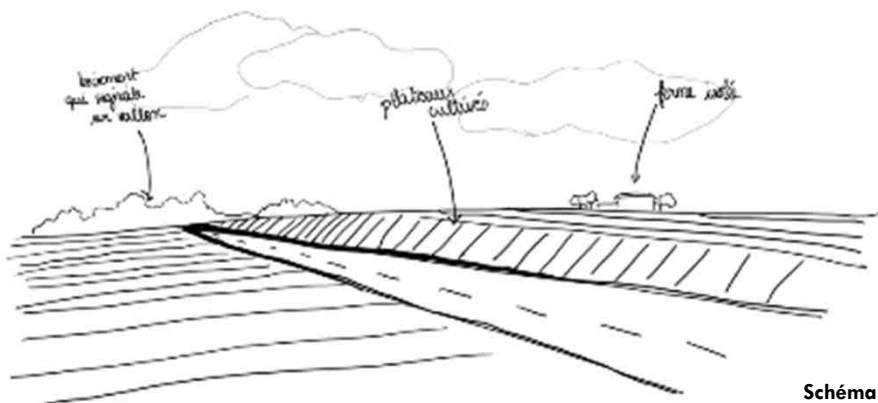


Schéma des plateaux (atopia)

Unité 1 : le plateau du Soissonnais

Les plateaux du Soissonnais, parsemés de fermes médiévales robustes, sont une grande zone de cultures céréalières et betteravières, traversée par de nombreuses vallées verdoyantes. La production d'oléo-protéagineux se développe dans certaines régions, et les jachères agricoles se distinguent du reste des terres cultivées. L'alternance entre les espaces cultivés, offrant une vue dégagée, et les vallons, qui limitent la visibilité, donne un rythme au paysage.

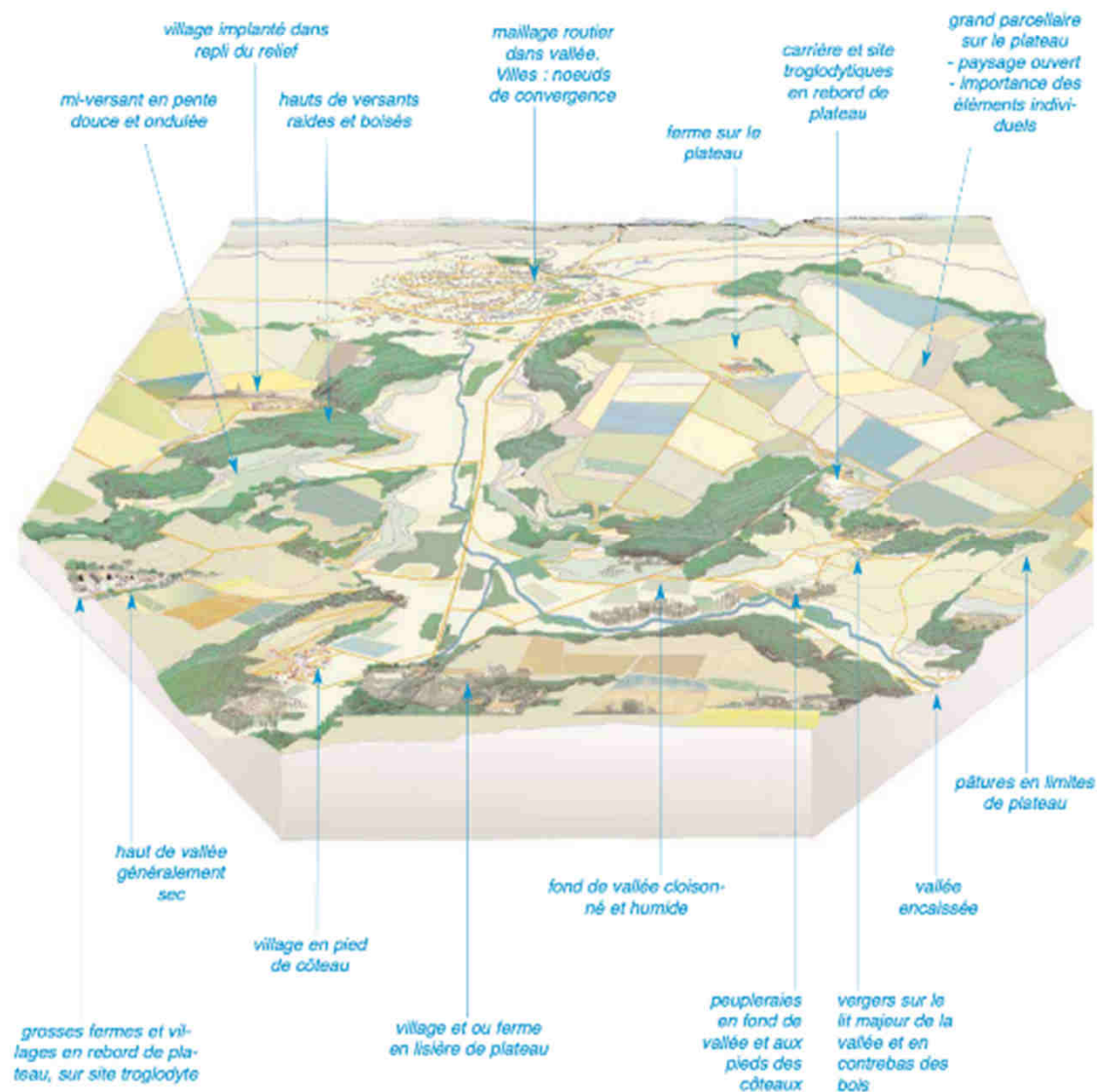
Le réseau routier bien structuré couvre tout le territoire, facilitant l'accès aux villages. La végétation est principalement située dans les vallons, soulignant l'organisation rigoureuse du territoire.

Les paysages du Soissonnais présentent un contraste marqué entre ces vallées encaissées et les vastes étendues cultivées du plateau. Les plateaux abritent de grandes exploitations et fermes, reliées à la vallée par des coteaux offrant une transition douce entre ces deux espaces. Ces paysages ouverts, très sensibles, nécessitent une urbanisation équilibrée pour préserver leur caractère agricole.

Les fondamentaux des paysages

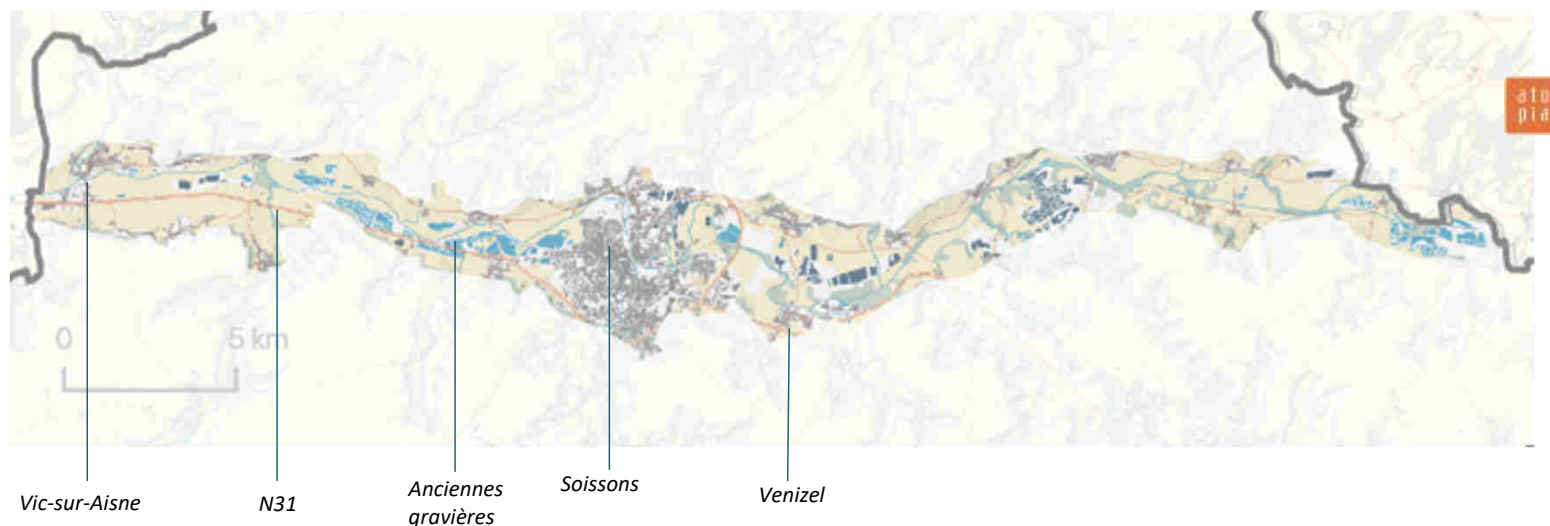
Représentation schématique des plateaux du Soissonnais

Source : Atlas des paysages de l'Aisne



Les plateaux forment un ensemble cohérent où le contraste est important entre les étendues céréalières et les vallons qui les entaillent. L'exubérance du végétal vient se mêler à l'architecture typique des villages de fond de vallées. A l'opposé, les plateaux sont animés par les alignements de meules de foin et les fermes isolées.

Cette cohérence est requestionnée par le développement des peupleraies qui ferment les fonds de vallées, et l'extension anarchique des villages le long des grands axes.



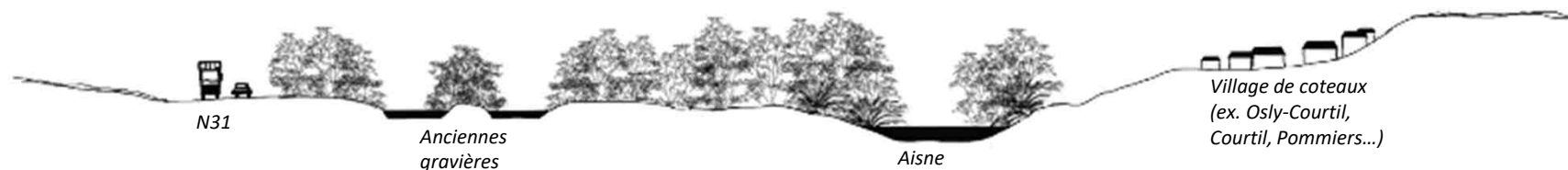
Unité 2 : la vallée de l'Aisne

La vallée de l'Aisne est difficile à saisir, dans son intégralité. Elle ne se révèle que depuis le plateau du Soissonnais, à travers des points de vue sporadiques sur les routes qui traversent les coteaux.

La vallée se distingue par la présence de nombreuses infrastructures (routes, voies ferrées, infrastructures fluviales,...), de l'Aisne elle-même, des gravières, de quelques

parcelles de maraîchage et de jardins, ainsi que de nombreux chemins et sentiers qui se perdent dans les forêts denses des coteaux.

Les paysages de la vallée présentent également quelques zones labourées, bien que celles-ci soient minoritaires. L'utilisation du sol est davantage orientée vers les pâturages, les plantations de peupliers et les zones boisées.



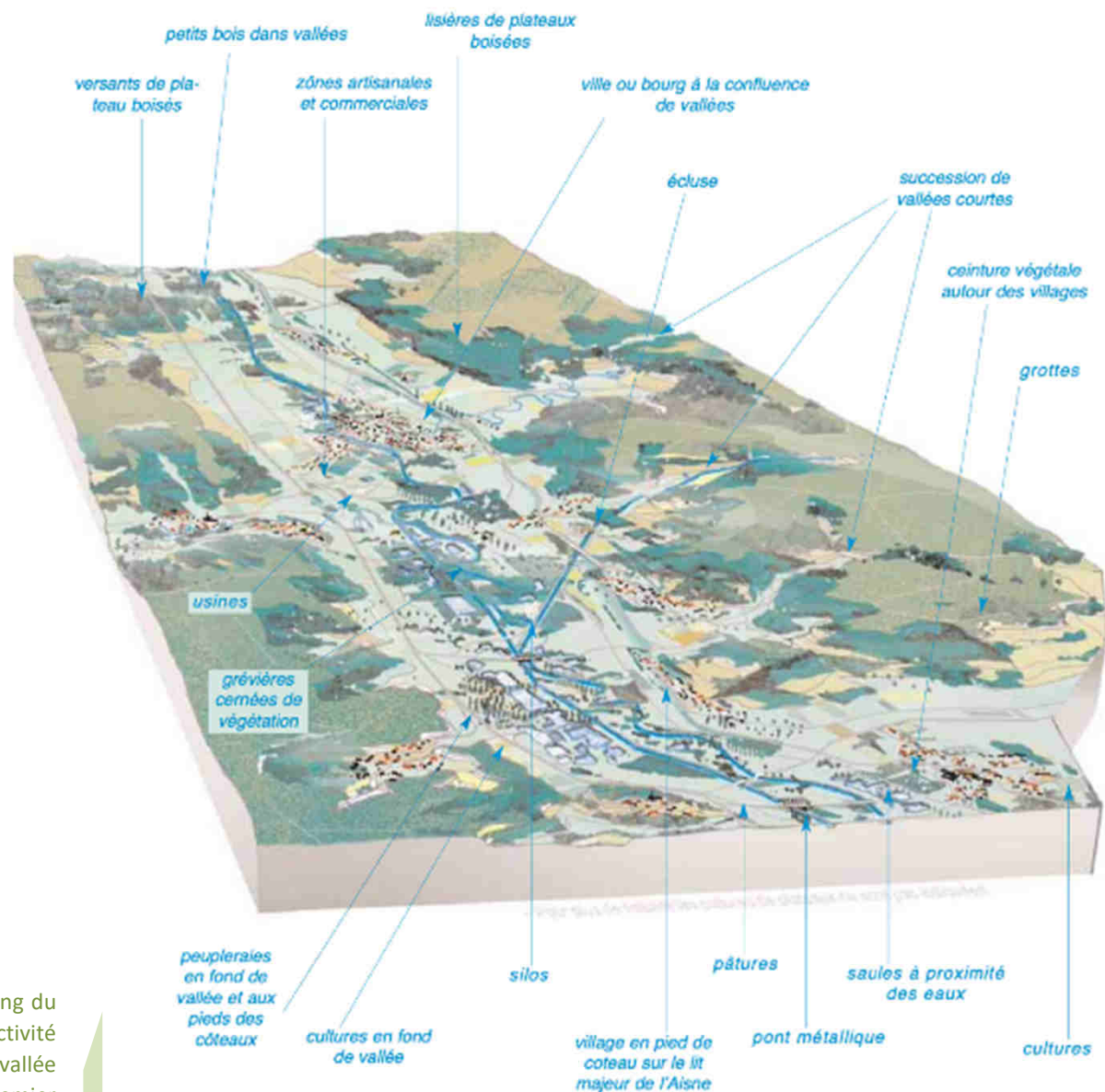
Coupe schématique de la vallée au niveau des anciennes gravières, à l'Ouest de Soissons

(atopia)

Les fondamentaux des paysages

Soissons est installée dans une boucle de l'Aisne et s'est étendue dans la vallée au fil du temps, créant une centralité entourée d'une couronne péri-urbaine.

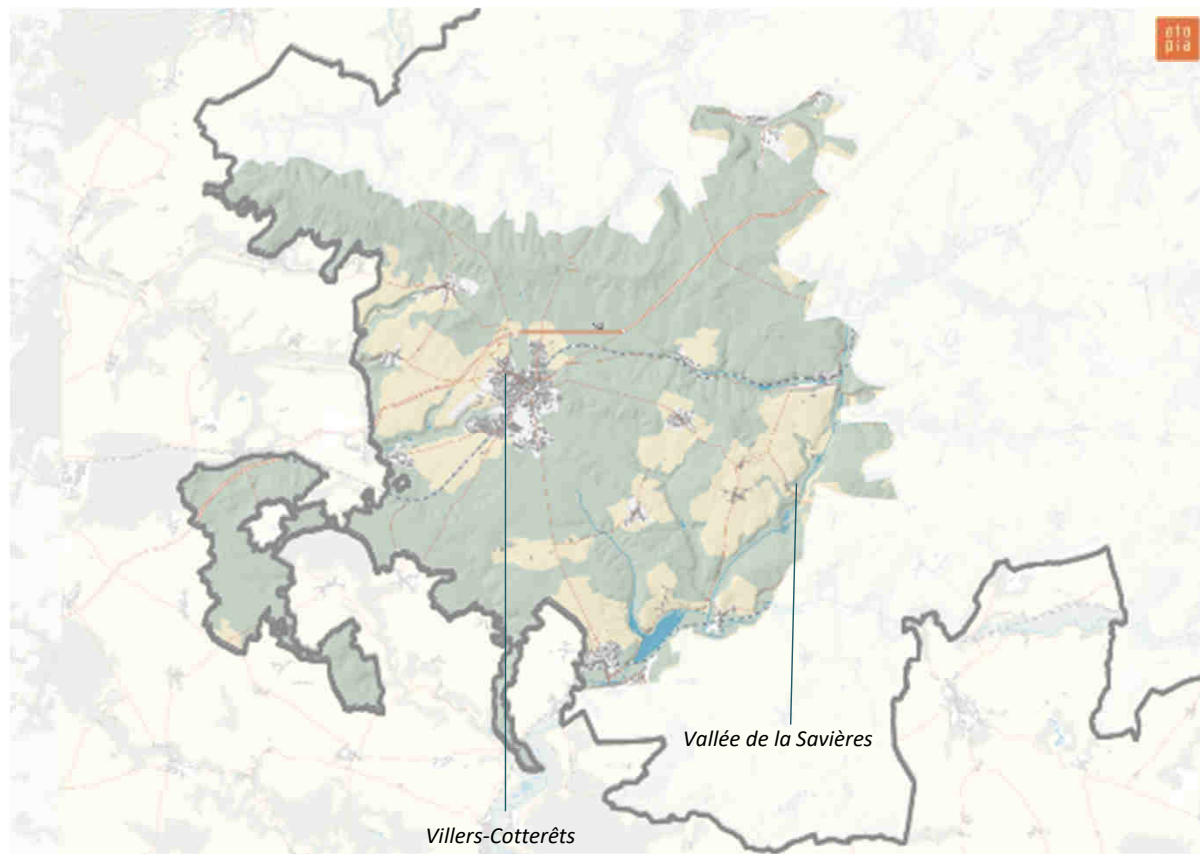
Les grandes aires économiques, proches des grandes voies de communication au Sud et à l'Est de Soissons, se sont installées depuis une trentaine d'années et ont modifié le paysage de vallée à proximité de Soissons.



Représentation schématique de la vallée de l'Aisne

Source : Atlas des paysages de l'Aisne

La vallée de l'Aisne est définie par des paysages variés liés à l'eau le long du tracé du cours d'eau. Le fond alluvial, parsemé de gravières encore en activité ou non, présente un patrimoine unique aux potentialités multiples. La vallée accueille des activités économiques importantes et constitue le premier centre d'expansion du territoire.



Unité 3 : le massif de Rets

ne succession d'ambiance prend forme au cœur de la forêt grâce à l'alternance des masses boisées et des clairières au Sud où les villages se sont implantés. Dans ces ambiances végétales, la pierre de taille joue le rôle de liaison entre les fermes, les châteaux et les villages.

La forêt est percée par plusieurs cours d'eau, les principales vallées étant la vallée de la Savière à l'Est et la vallée de l'Automne à l'Ouest.

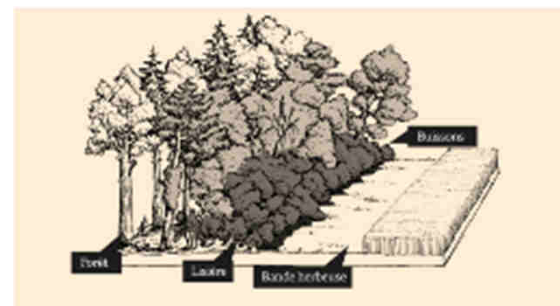
Dans les villages à proximité du massif, la masse boisée semble s'insérer aisément dans les formes urbaines. Ces lisières plutôt diffuses sont un atout pour la biodiversité puisque la lisière peut jouer son rôle de transition. A contrario, Villers-Cotterêts s'étend principalement par le biais de zones d'activités qui viennent créer une lisière nette qui ne lui permet pas entièrement de jouer son rôle d'écotone (un espace de transition entre deux milieux différents).



Lisière nette à la sortie de Villers-Cotterêts



Lisière diffuse dans le village de Oigny-en-Valois



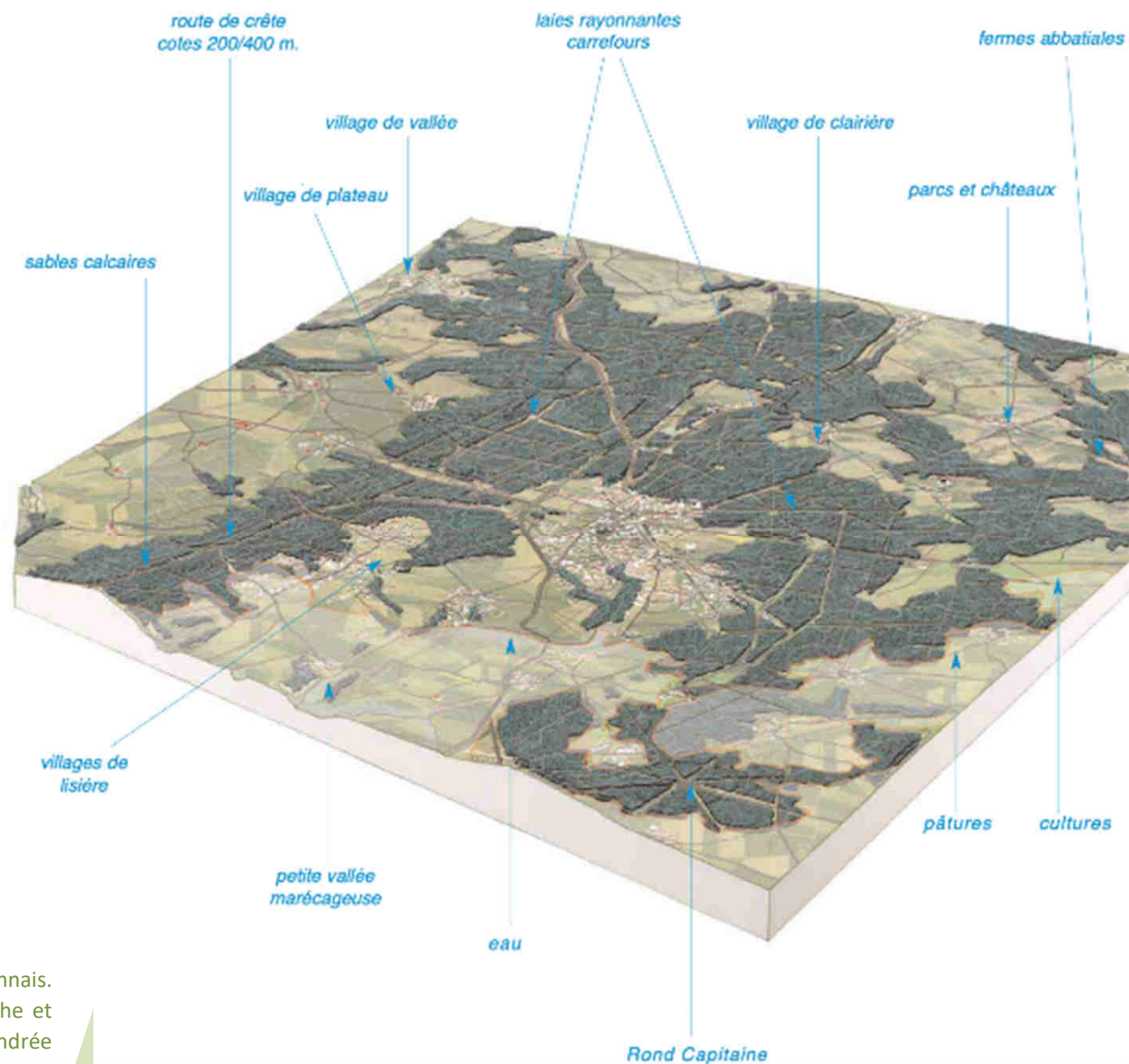
*Schéma d'une lisière forestière naturelle
Source : Sentier de l'eau, commission du lac de peyrolles*

Les fondamentaux des paysages

Le passé prestigieux du Massif reste encore souligné par la ville de Villers-Cotterêts, les hautes futaies, et les layons qui quadrillent la forêt. A ces layons s'ajoute un maillage routier organisé dû à la proximité de Paris. Les plus grosses infrastructures (N2, D973 et D936) se concentrent à Villers-Cotterêts et assurent les liaisons entre Paris, le reste du département et l'Oise.

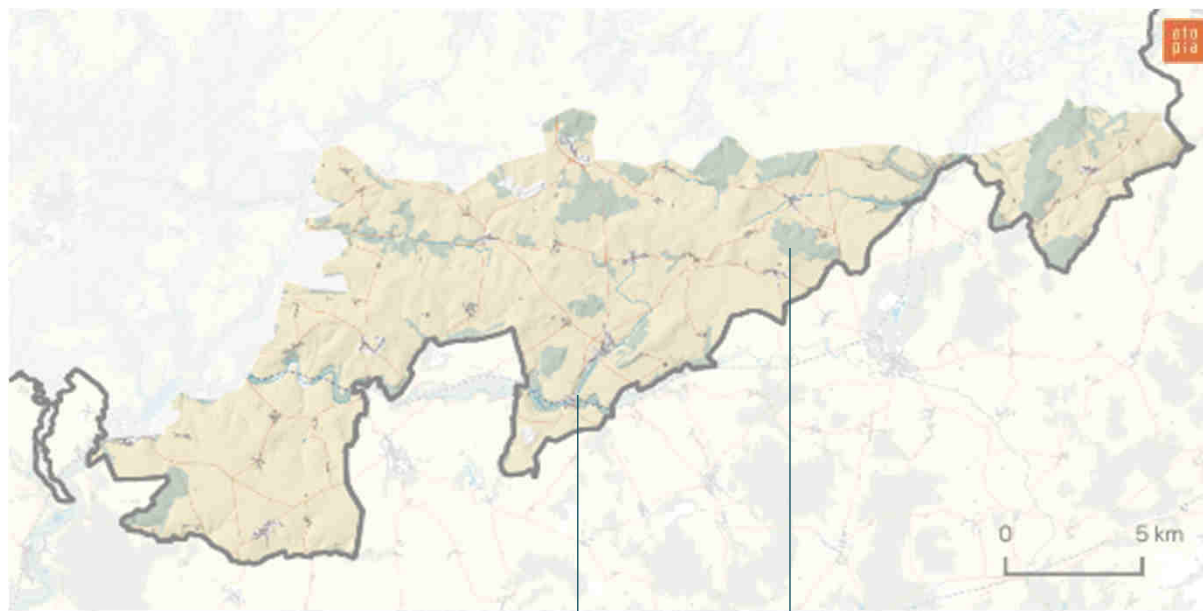
Villers-Cotterêts est une petite ville qui témoigne d'un effacement de la forêt puisqu'aucune percée visuelle ne la laisse apparaître. La proximité avec Paris questionne la cohérence de ces paysages avec la prolifération des résidences secondaires et le développement urbain.

La forêt forme une unité définie et imposante dans le paysage du Soissonnais. Les villages ont su cohabiter avec ce motif du végétal, un élément riche et propre à cet espace qu'il est nécessaire de préserver. La pression engendrée par la proximité de la région parisienne induit des déplacements urbains qui menacent l'équilibre et la cohérence de la forêt.



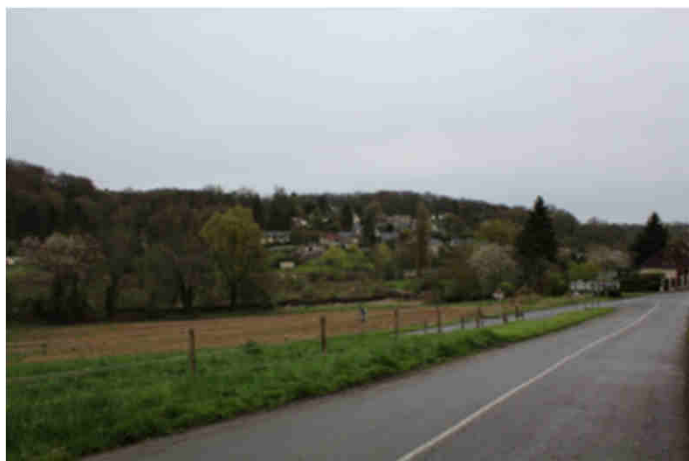
Représentation schématique du Massif de Retz

Source : Atlas des paysages de l'Aisne



Vallée de l'Ourcq

Boisement



*Le village de
Corcy à flanc de
coteau*



*Les buttes
boisées de
l'Orxois-
Tardenois*

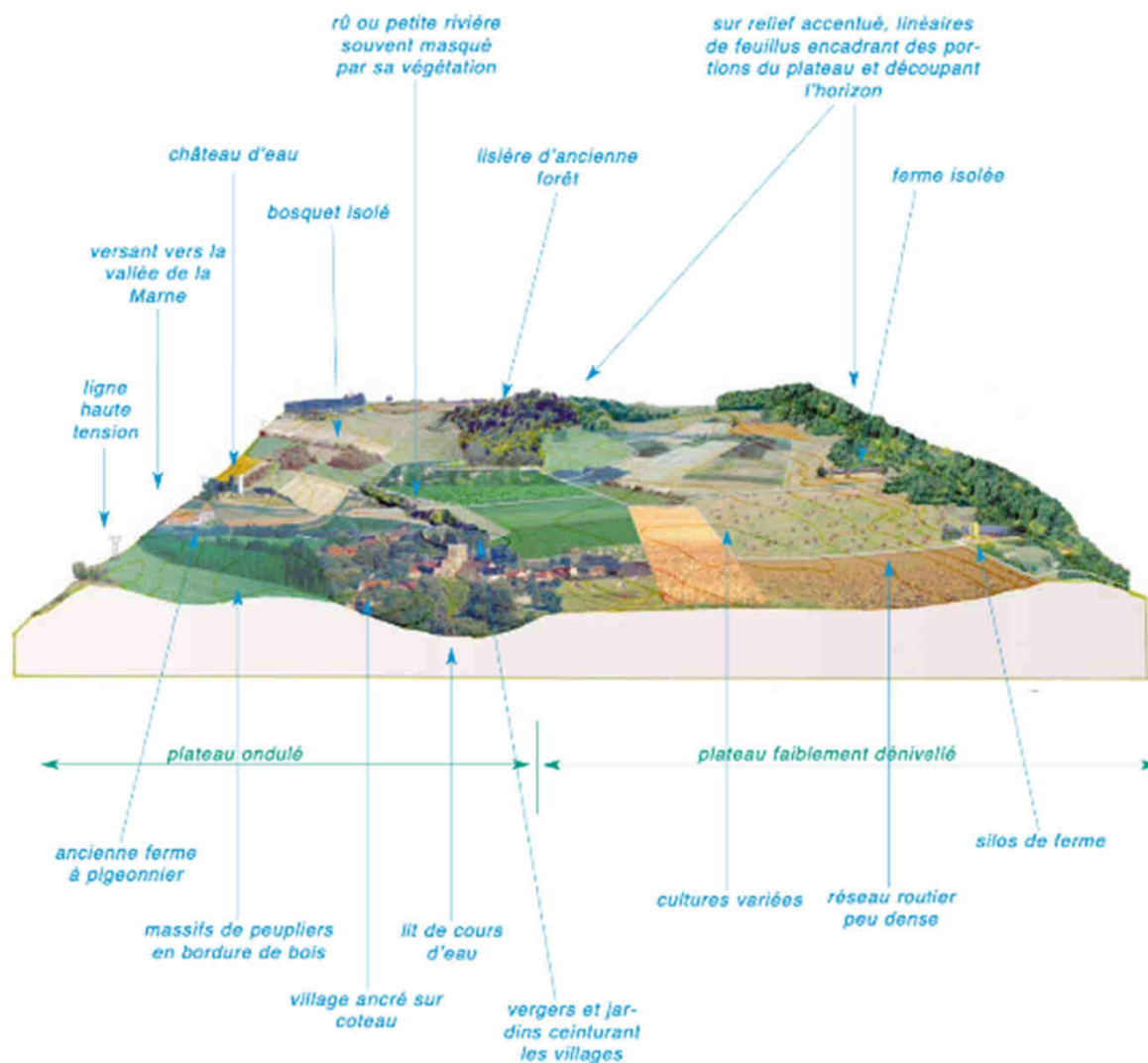
Unité 4 : l'Orxois-Tardenois

Les buttes boisées et la vallée de l'Ourcq mettent en valeur un relief ondulé.

L'architecture des églises et des maisons de tisserands se distingue dans les vallonnements. Les ripisylves, les lavoirs et fontaines ainsi que l'humidité des tourbières révèlent le réseau hydrographique. Les nombreux cours d'eau ont formé des points d'ancrages pour l'établissement des villages, ce qui explique la trame urbaine éclatée et la présence importante du végétal à l'intérieur des bourgs. La physionomie des villages est également marquée par les anciennes activités de textile et de travail de métaux.

Les fondamentaux des paysages

Représentation schématique de l'Orxois-Tardenois



Les buttes boisées rythment les étendues agricoles et sont, avec les vallons, l'essence forestière du territoire. L'alternance des modes de mise en culture rompt avec l'unité du Soissonnais, élément marqueur à préserver. Les fonds de vallons luxuriants qui soulignent la topographie, ainsi que la ripisylve, fermeture paysagère et notamment la prolifération de peupleraies.

Source : Atlas des paysages de l'Aisne

Les grandes dynamiques dans le paysage

Les vallées qui se referment

Les pâturages humides cèdent la place à des peupleraies et à une ripisylve en expansion. L'enfrichement et le morcèlement des coteaux accentue le sentiment de fermeture de la vallée. Cette dynamique de boisement est liée à l'abandon de la vigne mais s'est accélérée avec l'arrêt des pâturages.

L'urbanisation atteint progressivement les coteaux de la périphérie de Soissons où l'habitat pavillonnaire s'installent de plus en plus haut.

Des paysages boisés uniformisés

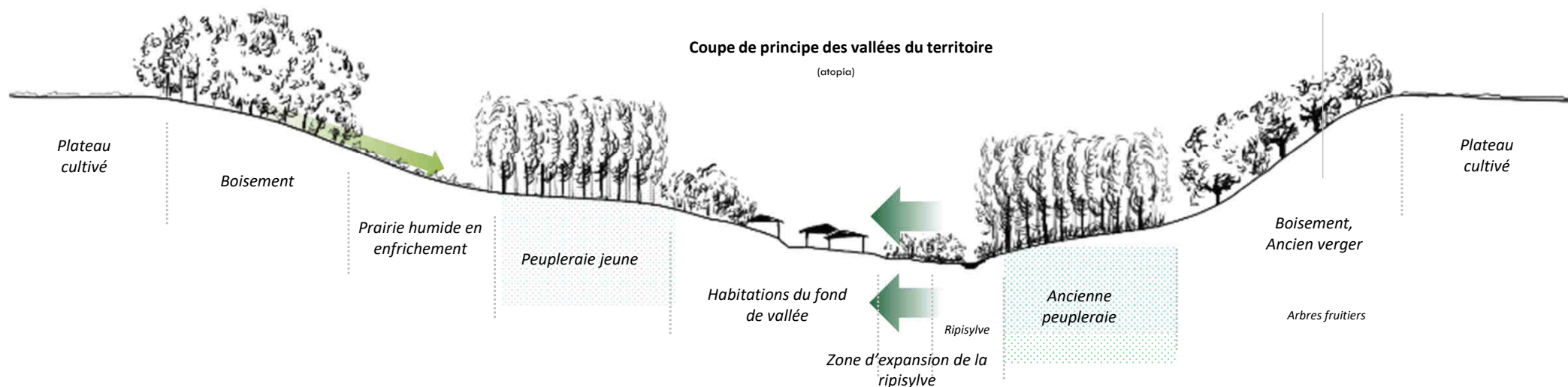
Les vallées sont marquées par des peupleraies apparues grâce au reboisement après la seconde guerre mondiale. Les plantations, souvent denses, créent un aspect uniforme dans les vallées, mais ne remplacent pas les intérêts écologiques des milieux humides ou des pelouses calcicoles. Les grands massifs forestiers historiques, gérés par l'ONF, voient une réorientation vers des boisements traditionnels de feuillus nobles comme les hêtraies et les chênaies, plutôt que des résineux monospécifiques.

La mécanisation qui transforme les paysages agricoles

Les fermes historiques ne sont plus en capacité d'accueillir les nouveaux engins agricoles et l'élevage du bétail, elles deviennent vétustes bien qu'elles contribuent à un patrimoine rural riche. Le développement des communes périphériques et l'extension urbaine a organisé un réseau routier optimisé pour la voiture, créant un parcellaire agricole morcelé qui devient un nouvel obstacle pour les agriculteurs.

L'évolution des productions agricoles a fait disparaître certains vergers. Principalement implanté à proximité des bourgs, les pommiers restants se distinguent entre les parcelles agricoles.

La modernisation a impacté les haies qui ne devenaient plus indispensables. Quelques plantations sont encore présentes dans l'Orxois-Tardenois où elles participent à la protection des cultures contre le vent, la régulation de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air, la création de corridors écologiques, la fourniture de bois de chauffage, la régulation des microclimats, la création de refuges pour la faune et la flore, et la préservation de l'identité culturelle et paysagère.



Les grandes dynamiques dans le paysage

L'exploitation du sous-sol

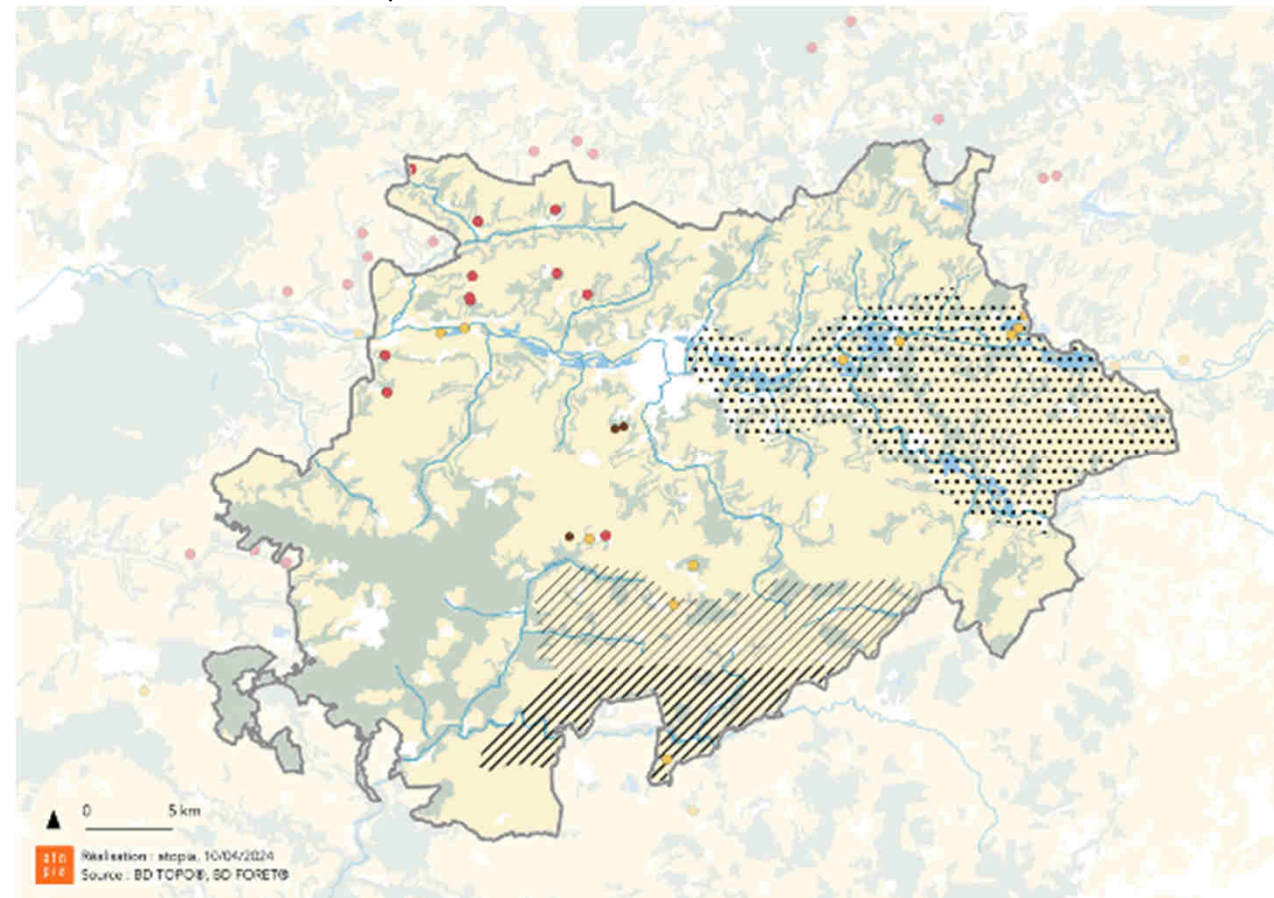
La **vallée de l'Aisne** a été exploitée intensivement pour l'exploitation de granulats à partir des années 60 laissant des plans d'eau, dont le réaménagement a été superficiel (berges abruptes, contours réguliers, manque de plantations volontaires) et dissimulés par des boisements.

Le **Tardenois** est quant à lui, abrite de nombreuses carrières mises en place pour l'exploitation de sables, généralement masqués par des rideaux d'arbre. Certaines carrières abandonnées sont reboisées ne laissant plus de traces de leur passé. Entre 2000 et 2018, l'extraction de matériaux a diminué de 60%. Le devenir de ces carrières pourrait jouer un rôle important dans les paysages futurs puisqu'il s'agit d'un potentiel foncier utilisable.

Le calcaire **du Lutétien** a été intensivement exploité dans le Soissonnais, bien que seule la carrière de Saint-Pierre-Aigle soit encore en service aujourd'hui. Le mode d'exploitation a façonné le paysage avec les corniches lutésiennes, visibles notamment dans les ZNIEFFs comme la pelouse de Beauregard à Belleu et le coteau du roc Pottier à Pernant.

Le **plateau du Soissonnais** est parsemé de galeries, appelées "creuttes", utilisées historiquement pour des fins militaires et, encore aujourd'hui, la culture du champignon de Paris.

Exploitations des ressources minérales dans le Soissonnais



Source : Atlas des paysages de l'Aisne

- Ancienne carrière
- Sablière
- Gisements de sables siliceux exploités
- /// Gisements granulats alluvionnaires
- /// Gisements de granulats alluvionnaires exploités
- Pierres de constructions

Les grandes dynamiques dans le paysage

Les zones humides

Les vallées et vallons créent un environnement humide morcelé par les peupleraies accompagnées par la ripisylve.

Deux entités écologiques peuvent être distinguées sur le territoire : les ravins à fougères et les Marais de Branges.

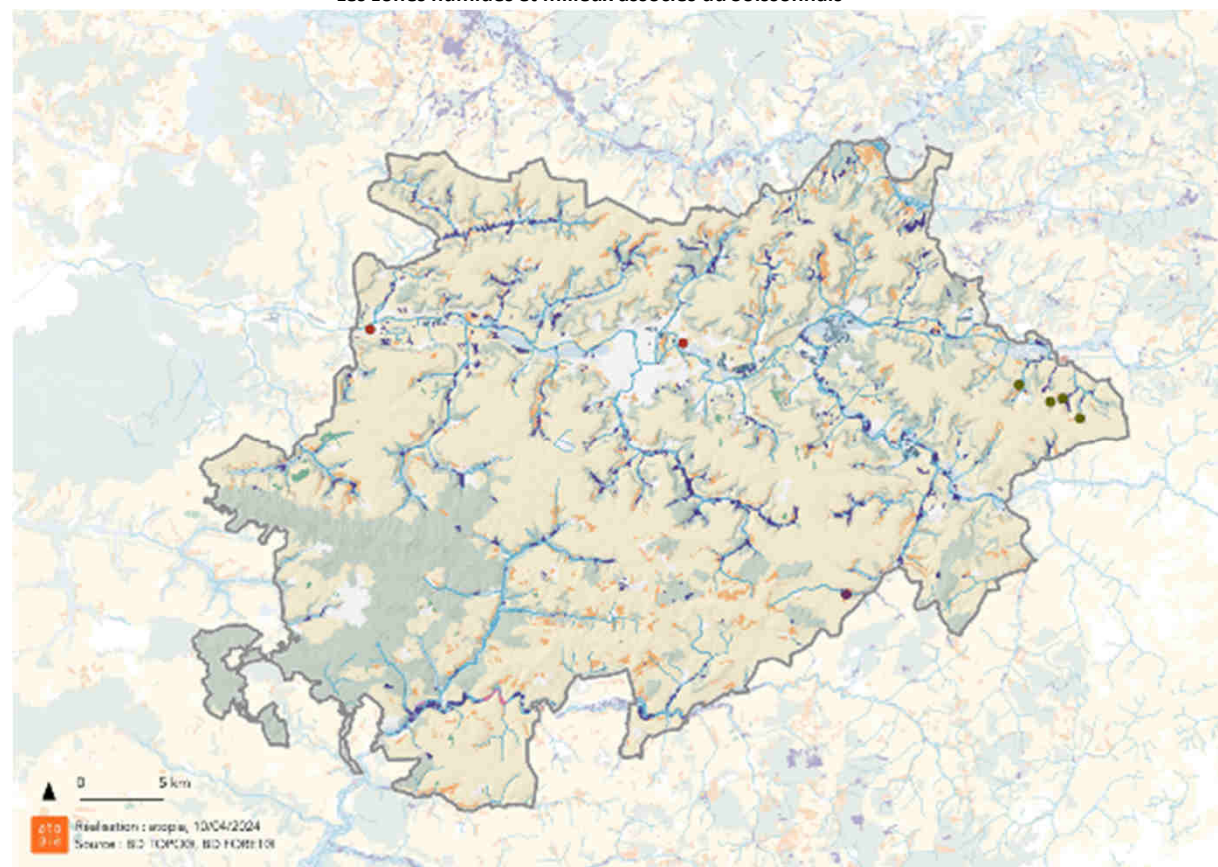
L'est du Soissonnais est caractérisé par des **ravins à fougères** orientée nord, créant des remontées froides et humides qui façonnent une ambiance de type montagnarde, et ainsi une flore à caractère montagnard et continental.

Au sud, les **Marais de Branges**, situés dans la vallée de la Muze, servent de trait d'union entre le Soissonnais et le Tardenois. Permanemment humide et tourbeuse, la vallée abrite des formations végétales diverses : hautes herbes, roselières, bois tourbeux...

Aujourd'hui, les zones humides font face à deux enjeux principaux :

- l'implantation des peupleraies qui vient réduire la surface sauvage des espaces de zones humides ;
- l'eutrophisation (excès de nutriments) des milieux humides dû à l'utilisation d'intrants agricoles sur les plateaux qui s'écoulent jusqu'aux vallées.

Les zones humides et milieux associés du Soissonnais



— Principaux cours d'eau
— Cours d'eau secondaires
■ Plans d'eau
■ Zones à dominante humide
■ Plans d'eau de gravière

■ Peupleraies
■ Marais, tourbières
■ Prairies
■ Vergers
■ Forêt

● Ravins humides
● Marais de Branges
● Sucrieries

Les grandes dynamiques dans le paysage

La consommation d'espace

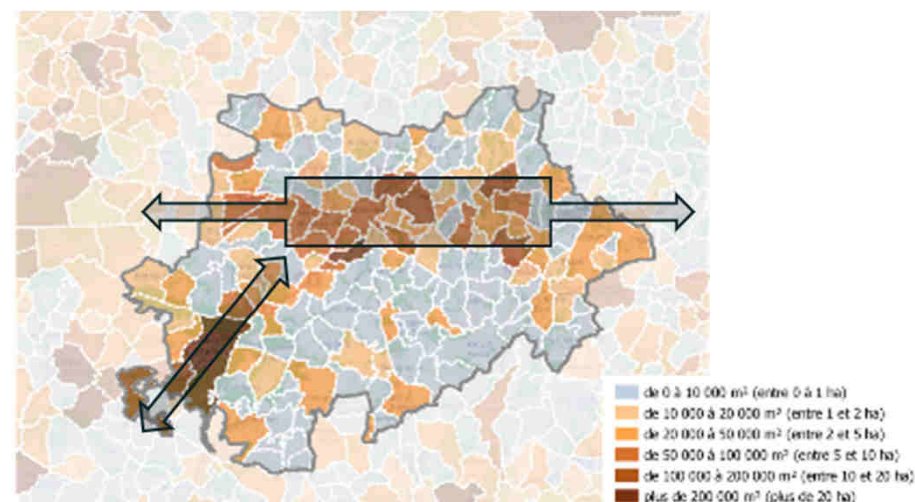
D'après le portail de l'artificialisation des sols, les communes du Soissonnais ont consommé de l'espace au niveau des axes majeurs du territoire : la vallée de l'Aisne, la vallée de la Vesle et la N2.

Les pôles et leur périphérie, comme Soissons ou Villers-Cotterêts, font partie des espaces les plus consommés entre 2011 et 2022.

Le territoire est donc globalement très hétérogène entre les plateaux et les axes principaux. La vallée de l'Aisne et les alentours de la N2 constituent les espaces sous pression les plus importants.

La périphérie de Soissons s'est fortement développée depuis les années 1950.

Flux de consommation d'espace par commune entre le 1^{er} janvier 2011 et 2022

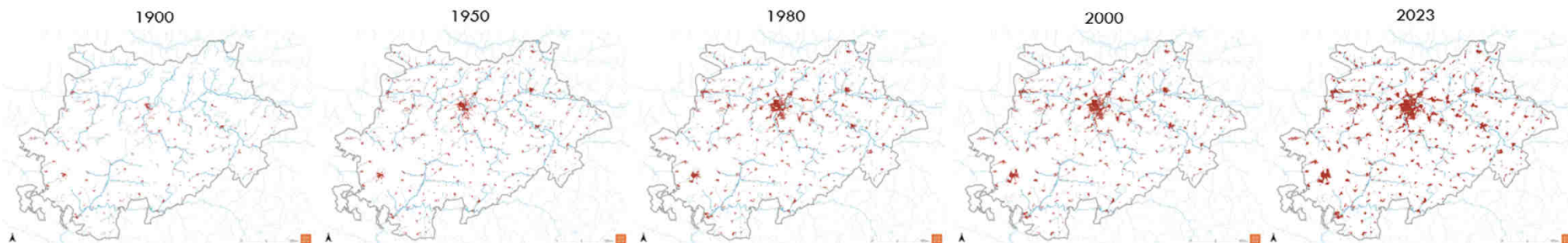


Répartition de la consommation d'espace entre 2011 et 2022



Source : Portail de l'artificialisation des sols

Carte d'évolution du bâti :



L'organisation urbaine et son évolution

Le territoire du Soissonnais s'est principalement développé grâce aux activités agricoles. Dans les paysages de campagne découvert avec de grandes parcelles, les villages forment des entités au cœur des champs cultivés. A contrario, à flanc de coteau ou le long d'une rivière, les villages présentent souvent une morphologie linéaire.

Comme le montre la carte de Cassini, Soissons a toujours représenté un des seuls pôles du territoire et a conservé sa place centrale au fil des siècles. Tous les axes principaux sont orientés vers Soissons et la vallée de l'Aisne, marquant leur rôle majeur dans le fonctionnement économique du Soissonnais. Les plateaux agricoles sont restés parsemés de petits bourgs ruraux au cœur des parcelles agricoles et les vallons restent les endroits principalement occupés par les populations.

Carte de Cassini (1756-1815)



Soissons et l'évolution de son tissu urbain

La vallée de l'Aisne a constitué un axe majeur de déplacement depuis plus de 2000 ans, incitant les populations à s'installer dans les boucles fertiles de la rivière.

L'abri des zones inondables et la proximité des terres fécondes vont pousser le peuple des Francs à s'installer durablement au niveau de la commune de Pommiers. La cité gallo-romaine Augusta Suessionium émergera comme centre en rive gauche de l'Aisne et prospérera rapidement pour devenir Soissons. Celle-ci restera capitale du royaume des Francs en l'an 500 et connaîtra un fort développement de ses édifices religieux, installant les bases de son patrimoine actuel.

La ville souffrira de nombreuses périodes de pillages et de reconstruction qui modifieront son image. C'est à partir du XII^e siècle que la ville occupera les deux rives grâce à la construction d'un pont à six arches et la mise en place de fortifications.

Au cours des guerres de religions, Soissons est saccagée mais conserve sa place forte et religieuse. Sous Louis XIV, la ville deviendra le grenier et le marché agricole de Paris.

Aux environs de 1800, Soissons perd son statut de place de guerre à cause de l'éloignement de ces dernières, Laon remplace alors Soissons en tant que capitale du département.

L'abolition des ordres religieux et le départ de nombreuses populations vers les

campagnes ont pour conséquences l'affectation de lieux de culture au service du génie militaire. La présence permanente de garnisons va continuer de faire évoluer la ville.

Soissons reste encore aujourd'hui importante à l'échelle du territoire grâce à son implantation stratégique sur les grands axes routiers et constitue le seul grand pôle urbanisé au cœur de la vallée de l'Aisne.

Carte de l'Etat
Major :
l'implantation de
Soissons au XIX^e
siècle



Paysages urbains

Le développement au sud de l'Aisne s'intensifie au XIXe siècle avec l'installation d'usines (alcool, sucres...) à la suite de la canalisation de l'Aisne en 1840. L'arrivée du chemin de fer en 1862 va stimuler cette urbanisation grâce à la construction des infrastructures ferroviaires et routières.

À l'issue de la première guerre mondiale, Soissons a été détruite à 80%. Le centre fut presque entièrement reconstruit et le tracé en damier et repris à quelques exceptions près. Ces destructions vont permettre l'aménagement de nombreuses places publiques.

Depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, les communes péri-urbaines de Soissons se sont grandement étalées jusqu'à présenter aujourd'hui un front urbain.

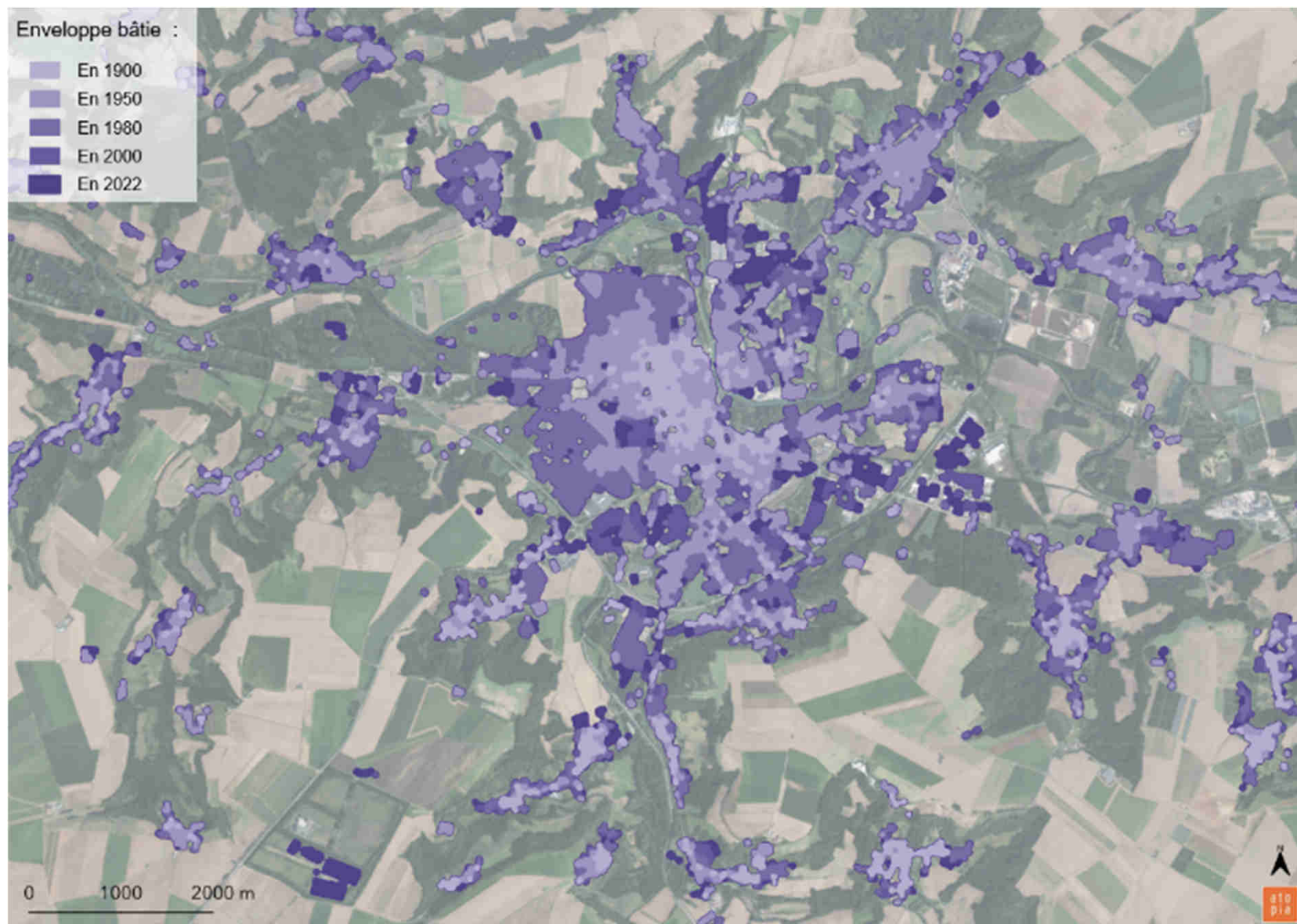


Carte postale ancienne : le centre détruit
Source : Delcampe.net



Soissons et Belleu entre
1950 et aujourd'hui

L'évolution de Soissons de 1900 à 2022



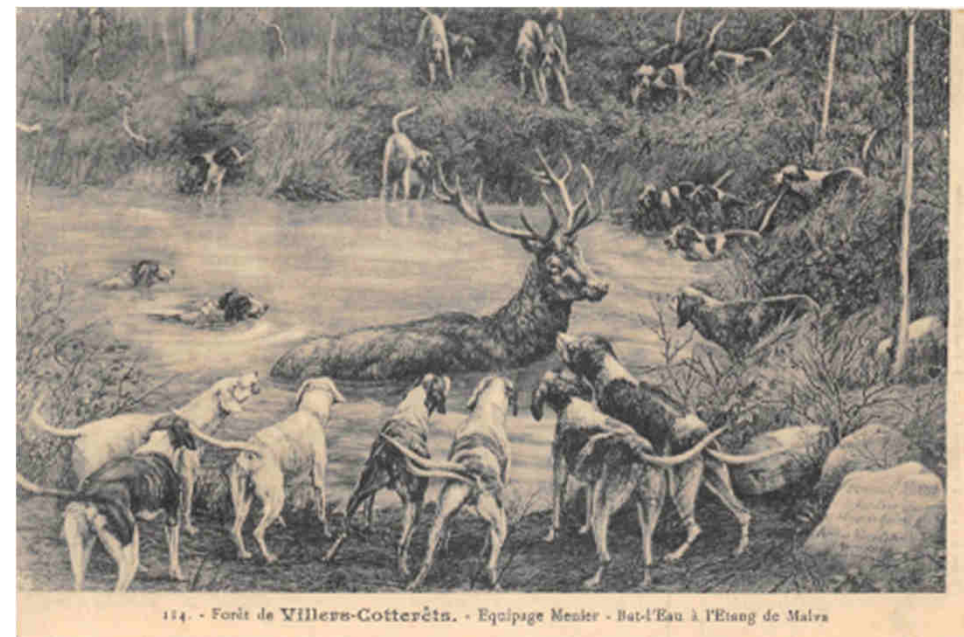
Villers-Cotterêts et l'évolution de son tissu urbain

La ville a pu croître grâce à la proximité de la Forêt de Retz et aux différents rois qui venaient y chasser. Elle s'est développée par la suite avec la sylviculture et sa proximité avec Paris.

Comme Soissons, Villers-Cotterêts occupe une place importante au cours de la Première Guerre Mondiale et une petite partie de la ville est détruite mais dans une moindre proportion que Soissons.

La présence de Volkswagen-France depuis une cinquantaine d'années marque le paysage par la présence de parkings et de zones d'activité qui entourent la commune. De la même manière, la répartition des résidences secondaires dessine une auréole autour de la ville, cette dernière étant appréciée pour sa proximité avec Paris et le charme de la forêt et des vallées proches.

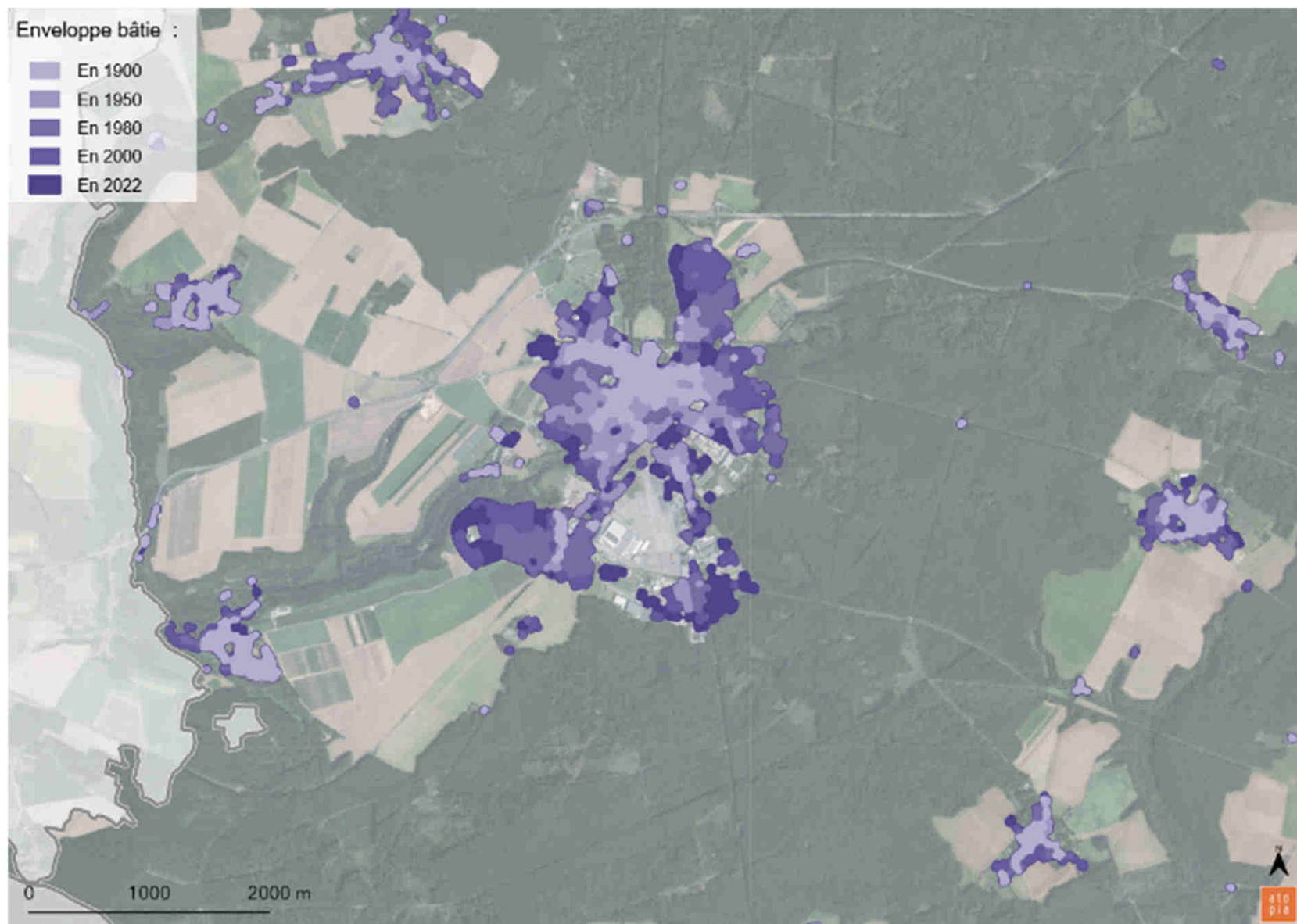
*Carte postale ancienne :
la chasse à Villers-
Cotterêts*



*L'emprise des parkings
Volkswagen*



L'évolution de Villers-Cotterêts de 1900 à 2022



Les bourgs ruraux et leurs évolutions

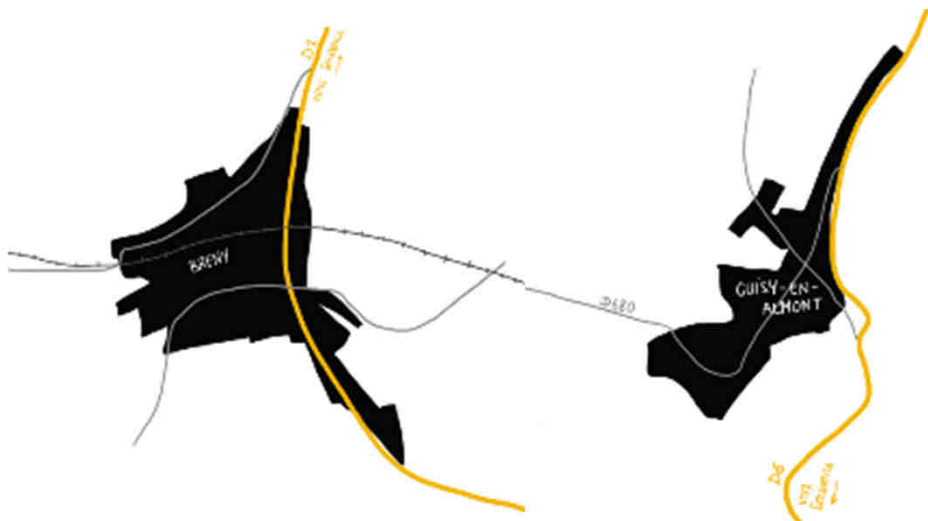
Les bourgs ruraux ont eux aussi fait face à une urbanisation périphérique avec le développement des pavillons individuels, modifiant ainsi la perception des villages et des entrées de bourgs. Les plus concernés par ces phénomènes sont les bourgs présents sur un axe de communication majeur (départementale ou nationale) qui permet une connexion directe avec les pôles urbains.

Les autres bourgs complètement insérés dans les plateaux et en fond de vallée conservent leur tissu urbain traditionnel et s'intègrent naturellement dans le paysage du Soissonnais.

*Entrée de ville soulignée
par les nouveaux
habitats individuels*



Exemple de bourgs traversés sur la D1 et la D6



*re préservé d'un
bourg rural*



Typologies des morphologies urbaines

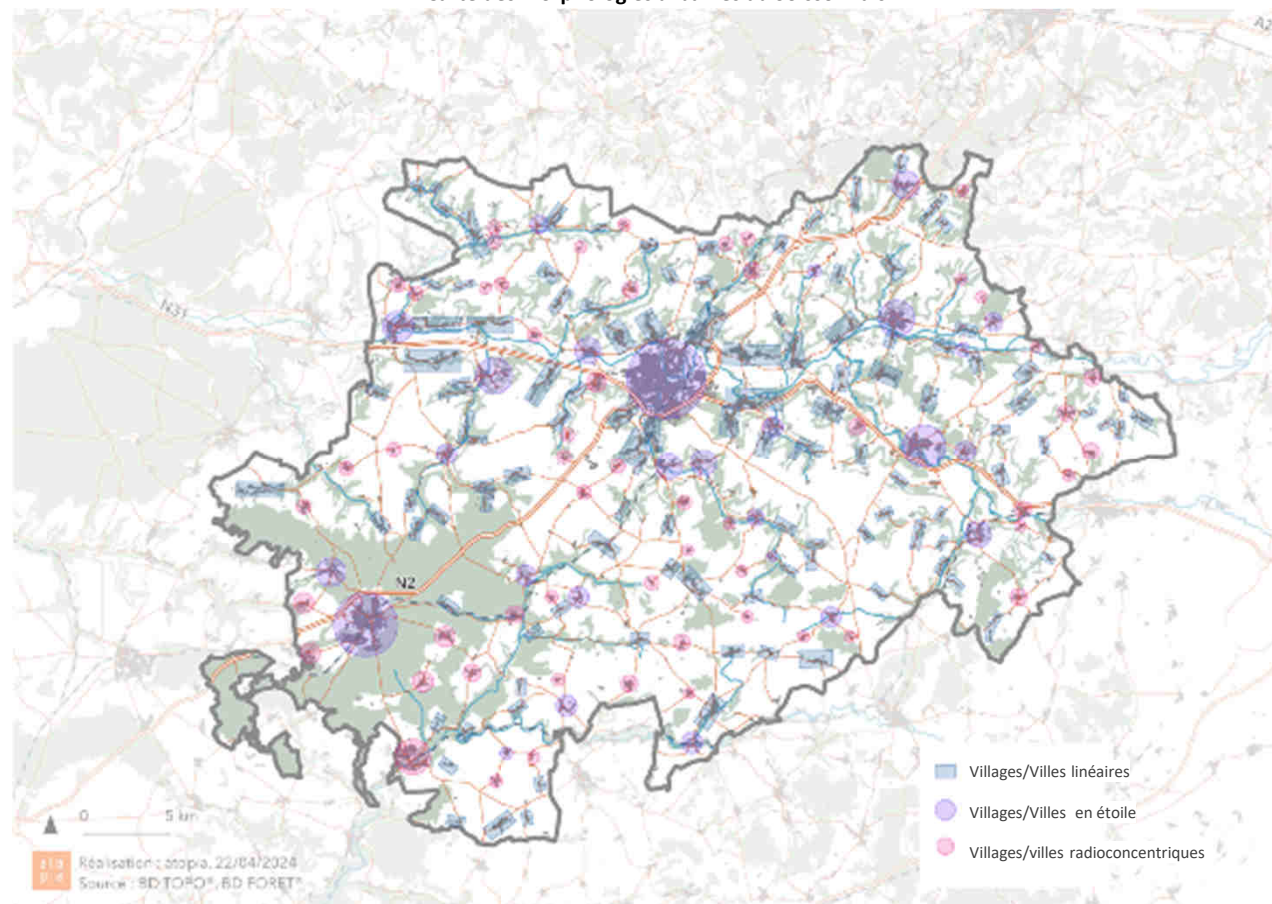
L'implantation urbaine sur le territoire du Soissonnais s'est principalement déroulée le long des vallons bien que de petits bourgs ruraux puissent se retrouver sur les plateaux.

Les deux grands pôles sont Soissons et sa périphérie ainsi que Villers-Cotterêts.

Trois catégories de morphologies peuvent être recensées sur le territoire :

- linéaire : qui s'est établie le long des axes de communication ou des réseaux hydrographiques;
- Radioconcentrique : regroupé sur lui-même et formant un tissu compact
- En étoile : qui s'est développé au croisement de plusieurs axes de communications et forme une étoile.

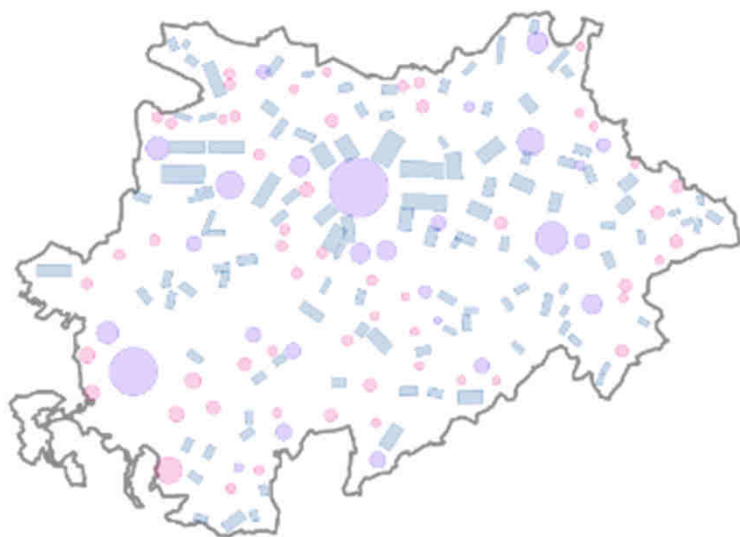
Carte des morphologies urbaines du Soissonnais



Paysages urbains

En lien avec le réseau hydrographique et la topographie, la majorité des villages ont une morphologie linéaire. Dans la vallée de l'Aisne, les communes périphériques à Soissons se sont étalées en fonction de la topographie des coteaux et des routes qui les suivent.

Sur cette base, s'ajoute une constellation de hameaux ou de constructions isolées, généralement à vocation agricole, ce qui aboutit à une occupation disséminée de l'espace.



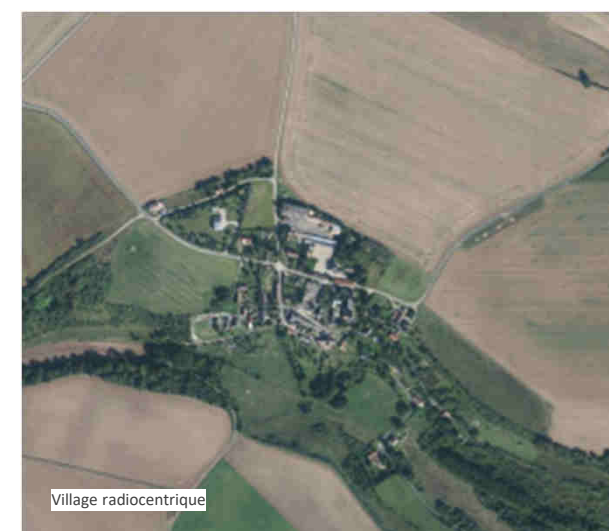
Branges



Cramaille



Arcy-Sainte-Restitue



Droizy

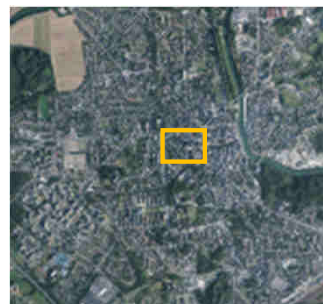
Les formes urbaines du Soissonnais : morphologies et densités

Pôle principal de développement urbain : la commune de Soissons

Habitat ancien dense, exemple : centre-ville de Soissons

Le tissu urbain se caractérise par une densité très importante et l'implantation du bâti respecte l'alignement avec les rues limitrophes et forme un front bâti compact. Les espaces végétalisés sont principalement fournis par les cours, jardins et cœur d'îlot des bâtiments. Le bâti peut être de taille imposante mais n'excède pas R+1+C dans la majorité des cas.

Il est possible de retrouver des caractéristiques typiques du Soissonnais avec la présence des « Pas-de-moineau » sur les bâtiments et l'utilisation de la pierre de taille comme matériau de construction.



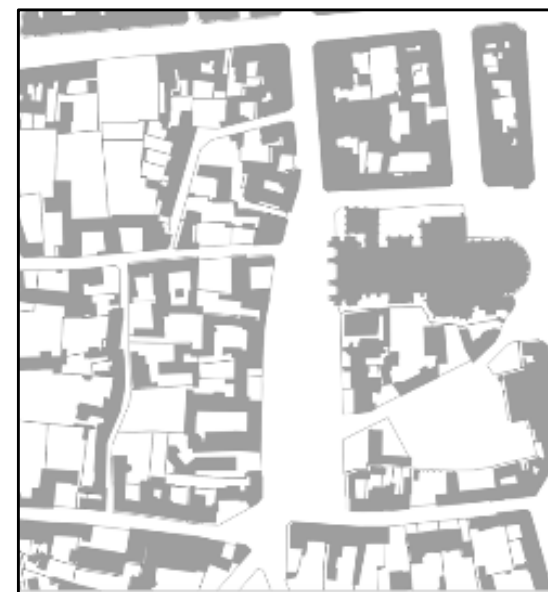
Rue Saint Rémy



Rue Saint Gaudin



Rue Saint Rémy



Pôle principal de développement urbain : la commune de Soissons

Habitat collectif, exemple : quartier Presles

Les zones d'habitat collectif se situent en périphérie des villes ou au sein du tissu bâti du centre grâce à des opérations de remaniement. Cette typologie présente des bâtis plus variés, tant dans leur architecture que dans leur gabarit. Ils sont généralement compris entre R+1 et R+5 et implantés dans de grandes parcelles. Bien qu'il soit le plus souvent en retrait par rapport à la voirie, leur forme rectangulaire et leur hauteur créent quand même un aspect massif. Les plus grands gabarits de bâtis se retrouvent en périphérie des villes.

Les habitats collectifs permettent de dégager de grands espaces ouverts au pied des immeubles, créant des parkings ou des espaces végétalisés.



Bd de Presles



Bd de Presles



Rue Pierre Curie



Communes périphériques à une ville-pôle

Zones d'activités, exemple : Villeneuve-saint-Germain

Avec la montée en puissance de l'automobile et un contexte de crise économique, les zones d'activités ont commencé à apparaître dans les années 80. Elles sont principalement localisées au Sud de Soissons et au Nord de Villers-Cotterêts. Elles sont situées sur les grands axes comme les routes nationales et marque l'arrivée dans la commune de Soissons. Bien qu'elles soient accolées à la ville, elles dépendent des communes périphériques. Les dimensions du bâti présentent un fort contraste avec les dimensions habituelles que l'on peut retrouver en ville et imposent davantage leur architecture peu qualitative au regard.



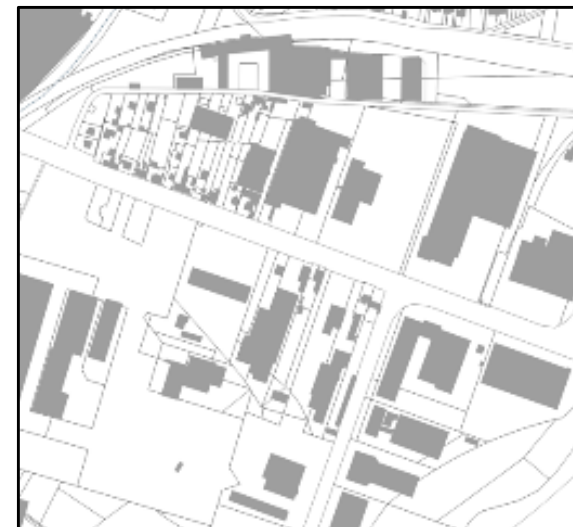
Avenue de Reims/N31



Avenue de Reims/N31



Avenue de Reims/N31



Bourgs/villages en développement

Habitat pavillonnaire, exemple : Bucy-le-Long

L'habitat pavillonnaire est apparu de façon significative sur le territoire après les années 1950. Cette typologie est généralement implantée en périphérie des villes-pôles ou dans les bourgs reliés par de grands axes de communications (route nationale). Les maisons pavillonnaires entourent souvent un centre ancien d'une petite superficie, souligné par la présence d'une église ou d'une mairie. Le gabarit des maisons varie du R+C au R+1+C, et les petites parcelles offrent une partie de jardin qui met le front bâti en retrait par rapport à la route. Ils sont construits avec des matériaux plus contemporains, la plupart du temps avec des façades enduites.



Rue des Charmilles



Rue Curie



Rue des Charmilles



Bourgs/villages traditionnels isolés

Habitat ancien, exemple : Saint-Rémy-Blanzy

L'habitat ancien se retrouve dans les petits bourgs ruraux qui occupent les plateaux du Soissonnais. La plupart d'entre-eux se sont développés en formation linéaire le long d'une route ou d'un cours d'eau avant 1950. Le front bâti n'est pas mis en retrait par rapport à la route et les maisons possèdent de grands jardins à l'arrière, qui font lien avec les parcelles agricoles avoisinant le bourg. Le bâti est de taille relativement modeste, allant de R+C à R+1+C. Les maisons peuvent être mitoyennes mais sont souvent séparées par une ligne jardinée. Les matériaux traditionnels comme la pierre et la brique sont utilisés et on retrouve le « pas-de-moineau » au niveau de la toiture.



Rue du Bout de la ville



Rue du Pavé



Rue du Bout de la ville



Volumes et implantation

L'architecture traditionnelle se caractérise par sa fonctionnalité et son adaptation aux sites. En raison des limitations technologiques, elle n'a pas recours à des plans de terrassement complexes, mais s'adapte au relief naturel du sol.

La toiture et son volume jouent un rôle crucial dans l'ensemble de la structure. Les bâtiments principaux restent généralement de petite taille, rarement dépassant un étage. Ils adoptent une forme rectangulaire plus ou moins allongée qui peuvent parfois s'organiser en L ou en U. Ces implantations variées donnent un paysage urbain rythmé par la succession des pignons à redents et des façades en pierre de taille.

Les fermes apportent une certaine diversité avec des structures en forme de L ou avec une cour centrale pour les fermes les plus riches. Les matériaux de construction utilisés soulignent l'identité de l'architecture régionale. Les matériaux traditionnels, provenant directement du sol local, contribuent à préserver la diversité et l'identité de l'architecture traditionnelle.

On peut classer simplement l'architecture des plateaux du Soissonnais en deux typologies de principe : l'architecture de bourg à vocation d'habitat et l'architecture agricole isolée comprenant habitat et activité, ou local fonctionnel seul.



*Architecture typique du
Soissonnais à Corcy*

Les matériaux

La pierre

Posés sur un plateau calcaire, les bourgs du Soissonnais ont eu accès à la pierre facilement et ont pu l'utiliser pour la construction. La pierre locale offre des textures, des granulométries et des duretés variables. En pierre de taille, les modules sont de l'ordre de 30x50cm. La pierre de taille peut se mêler aux moellons calcaires enduits, caractéristique que l'on retrouve principalement dans le Tardenois. En couverture, la tradition laisse une place prépondérante à la petite tuile plate qui alterne à partir du XIXe siècle avec l'ardoise.

Le torchis

Le torchis est utilisé dans les régions marneuses et forestières. Il s'agit d'un mélange d'argile, de paille et parfois de crin animal. Sa couleur est généralement ocre jaune. Ce matériau pittoresque tend à disparaître progressivement.

La brique

la brique était initialement réservée aux bâtiments nobles aux XVIe et XVIIe siècles. Elle ne représentait qu'une partie réduite de la maçonnerie populaire, généralement en pierre, dont elle constituait un élément de liaison et de décoration. À l'époque, il s'agissait d'une brique de couleur rose-orangé peu cuite et de forme plate. Cette observation reste vraie jusqu'à la première moitié du XIXe siècle. À partir de cette période, les constructeurs utilisent massivement une brique plus dure, plus résistante et plus sombre. On voit alors l'utilisation de la pierre se limiter aux soubassements, aux chainages, aux moulurations, aux appuis, aux linteaux, avant de disparaître complètement au XXe siècle, au profit exclusif de la brique.



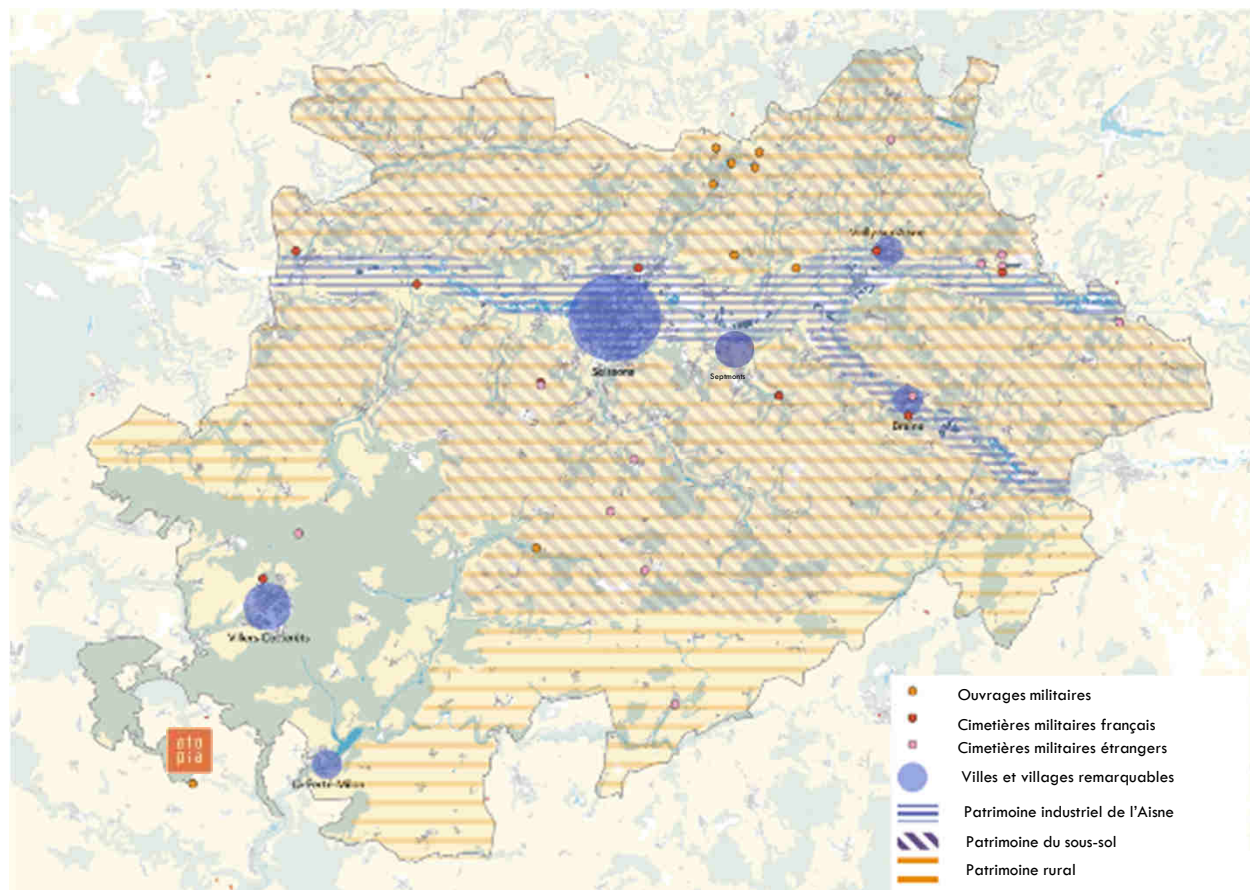
Maison en pierre de taille et en brique qui reprend le dessin du « pas-de-moineau »

Le Soissonnais est une région riche en patrimoine d'origine diverse. En effet, avec son passé historique, industriel et culturel, de nombreux éléments témoignent de l'Histoire du territoire.

Il est notamment possible de distinguer les patrimoines suivants :

- Le patrimoine bâti et paysager protégé ;
- Le patrimoine culturel, principalement en lien avec les implantations du territoire ;
- Le patrimoine militaire, faisant suite aux deux guerres mondiales ;
- Le patrimoine industriel, qui témoigne du développement du territoire et l'exploitation de ses ressources ;
- Le patrimoine souterrain, résultat de l'exploitation du calcaire ;
- Le patrimoine agricole, situé au cœur des plateaux.

Les patrimoines du Soissonnais



Patrimoine bâti et paysager

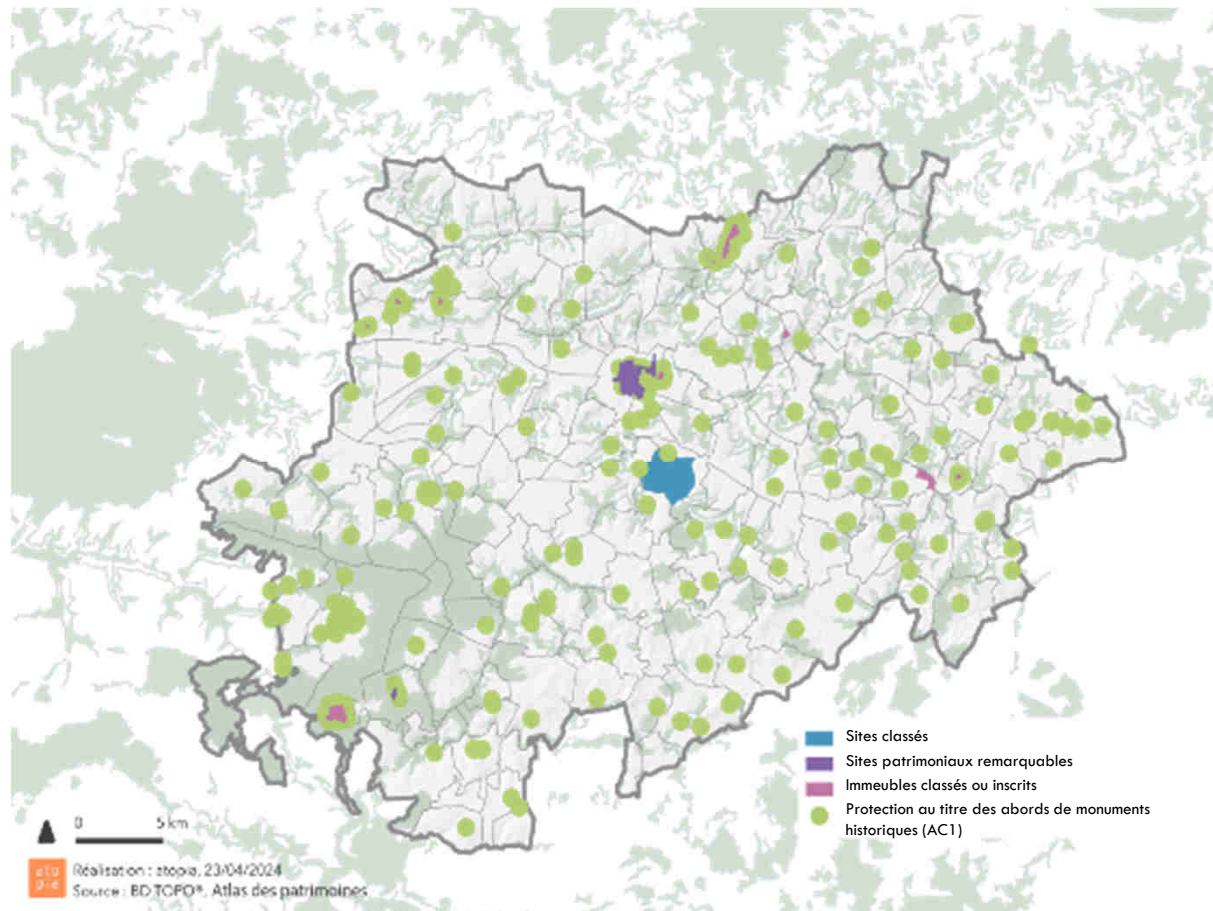
Le territoire se caractérise par un grand nombre de monuments historiques, issus principalement de l'histoire religieuse, bourgeoise ou militaire (églises, abbayes, châteaux, etc.). Si la conservation des monuments historiques est essentielle, les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure. Toute modification sur celui-ci a des conséquences sur la perception et donc la conservation des monuments.

Chaque monument historique du territoire du Soissonnais est protégé par un périmètre de protection : il s'agit d'une zone tampon qui indique un périmètre de protection de 500 mètres généré depuis le contour de l'immeuble inscrit ou classé.

Trois secteurs de fortes concentrations patrimoniales peuvent être identifier :

- Soissons et sa périphérie, notamment son centre et ses monuments historiques ;
- Villers-Cotterêts, grâce à l'ancien château royal ;
- Limé et sa villa gallo-romaine.

Le patrimoine classé et/ou inscrit du Soissonnais



Les sites patrimoniaux remarquables de la ville de Soissons

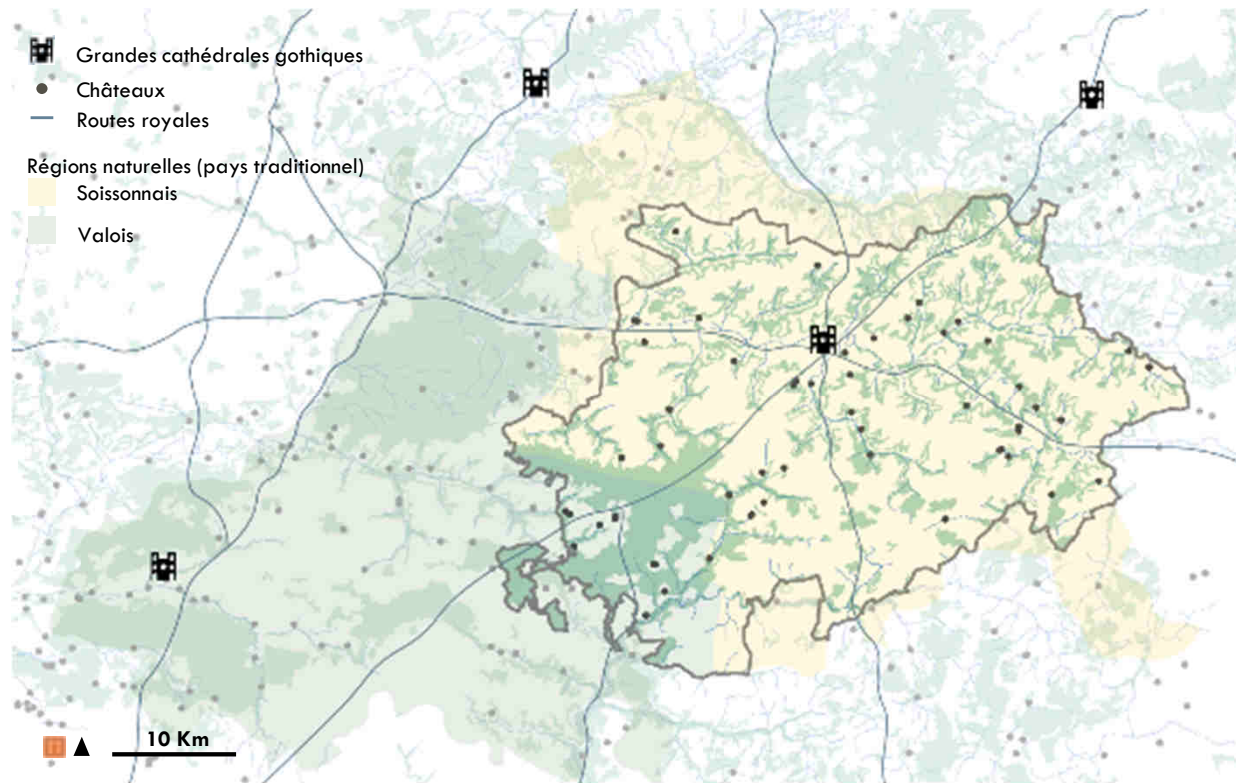
Un patrimoine culturel reconnu

Le territoire se situait au carrefour des différentes routes royales, sur les régions naturelles du Soissonnais et du Valois. Le Soissonnais fait donc partie de la couronne des cathédrales d'Île de France (Reims, Noyon, Senlis, Laon, Saint-Quentin, Soissons, Amiens et Beauvais...) qui résument l'histoire des cathédrales gothiques française. On retrouve également une multitude de manoirs, châteaux, domaine de chasse qui rappellent le passé royal de la région.

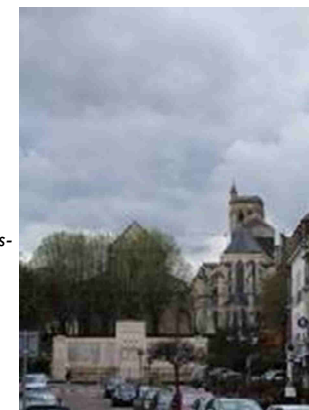
Aujourd'hui, **Villers-Cotterêts** tire sa renommée par l'accueil de la Cité internationale de la langue française a sein du château royal. La présence de la forêt aux portes de la ville valorise également un patrimoine naturel imposant.

Soissons se caractérise quant-à-elle par de nombreux monuments remarquables comme l'ancienne abbaye Saint-Médard, la cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais ou encore l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. Les bâtiments religieux s'imposent dans l'horizon de la ville et marquent le passé chargé d'histoire de Soissons.

Le territoire du Scot dans les régions naturelles — Carte des routes royales (1848), Bdtopo



Château royal de Villers-Cotterêts



Cathédrale de Soissons



Cimetière militaire



*Les fantômes de
Landowski*

Un patrimoine militaire témoin du passé

Le Soissonnais a été aux premières loges des deux guerres mondiales. En effet, Soissons a été transformé en base militaire destinée à protéger Paris. Après 1870, la ville compte deux casernes dont la plus grande accueille plus de 1400 hommes de troupe dans l'ancienne abbaye Notre-Dame. En 1990, le régiment soissonnais est déporté et les anciens casernements, qui occupaient une surface de 8,5ha, sont transformés en logements et en bureaux.

Ce patrimoine militaire se retrouve également au cœur des plateaux, notamment avec la sculpture imposante des fantômes de Landowski, édifiée à l'endroit précis où se décida le sort de la Seconde Bataille de la Marne.

De même, au nord-est de Soissons, il est possible de retrouver l'ensemble de bunkers de la « Wolfsschlucht II » ou le « Ravin du Loup » occupés par les allemands pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Enfin, la présence de plusieurs cimetières militaires sur le territoire qui rappellent un passé militaire important.

Un patrimoine industriel

En explorant le territoire, et principalement la vallée de l'Aisne, la présence de l'industrie se retrouve dans le paysage. Les usines existantes, notamment la sucrerie à l'Est de Soissons, utilisent la ressource hydraulique de la vallée de l'Aisne,

Les gravières ont façonné les rives de l'Aisne. Aujourd'hui, de nombreux étangs destinés à la pêche se retrouvent le long de la vallée. Ils correspondent à des anciennes gravières réutilisées et accessibles au public.

Le rapport à l'industrie n'est pas mis en avant et l'aspect nature est valorisé. Seule une petite partie de ces gravières est accessible et la majorité d'entre elles sont masquées par une végétation dense alors qu'elles forment un patrimoine unique dans la vallée.

De même, les rives du canal de l'Aisne sont occupées par des chemins de halages qui étaient utilisés pour l'export de graviers.

Les ouvrages d'arts ponctuent le cours d'eau et sont témoin d'un besoin de déplacement. La plupart d'entre eux ont été reconstruits à la suite de la guerre et seule leur implantation est historique.

*Ancienne gravière
aménagée*



*Ouvrage d'art au-dessus
du Canal de l'Aisne*





Grotte troglodyte



Ferme isolée

Un patrimoine souterrain effacé

Le Soissonnais s'est développé sur une dalle calcaire qui recouvre la quasi-totalité du territoire. Longtemps exploitée, celle-ci renferme aujourd'hui un important réseau de galeries souterraines et de nombreuses habitations troglodytiques. Ce patrimoine atypique s'oublie et se détériore, ce qui accentue la dangerosité des ouvertures. Cette particularité du Soissonnais lui confère un aspect mystérieux et pourrait représenter un potentiel touristique intéressant.

En outre, les cavités formées dans les plateaux par l'extraction de calcaire ont été réutilisées par la suite pour former des logis modestes appelés « creuttes ». Pendant la Première Guerre Mondiale, les Allemands attendaient les troupes françaises dans ces grottes. Aujourd'hui, les creuttes servent de cave, de hangars ou de garages aux maisons qui les entourent, et peuvent même être utilisées par la culture de champignons ou d'endives.

Un patrimoine rural

Le petit patrimoine rural, comme les lavoirs, les fontaines, les pompes à eau ou encore les fours à pain, est tombé en désuétude après des décennies de service à cause de la modernisation des foyers. Néanmoins, on retrouve ces éléments dans la majorité des bourgs du Soissonnais et confère au paysage un aspect authentique à préserver.

Les fermes isolées se nichent dans les plateaux agricoles et forment un patrimoine témoin d'une activité qui perdure au fil des années.

Le patrimoine paysager

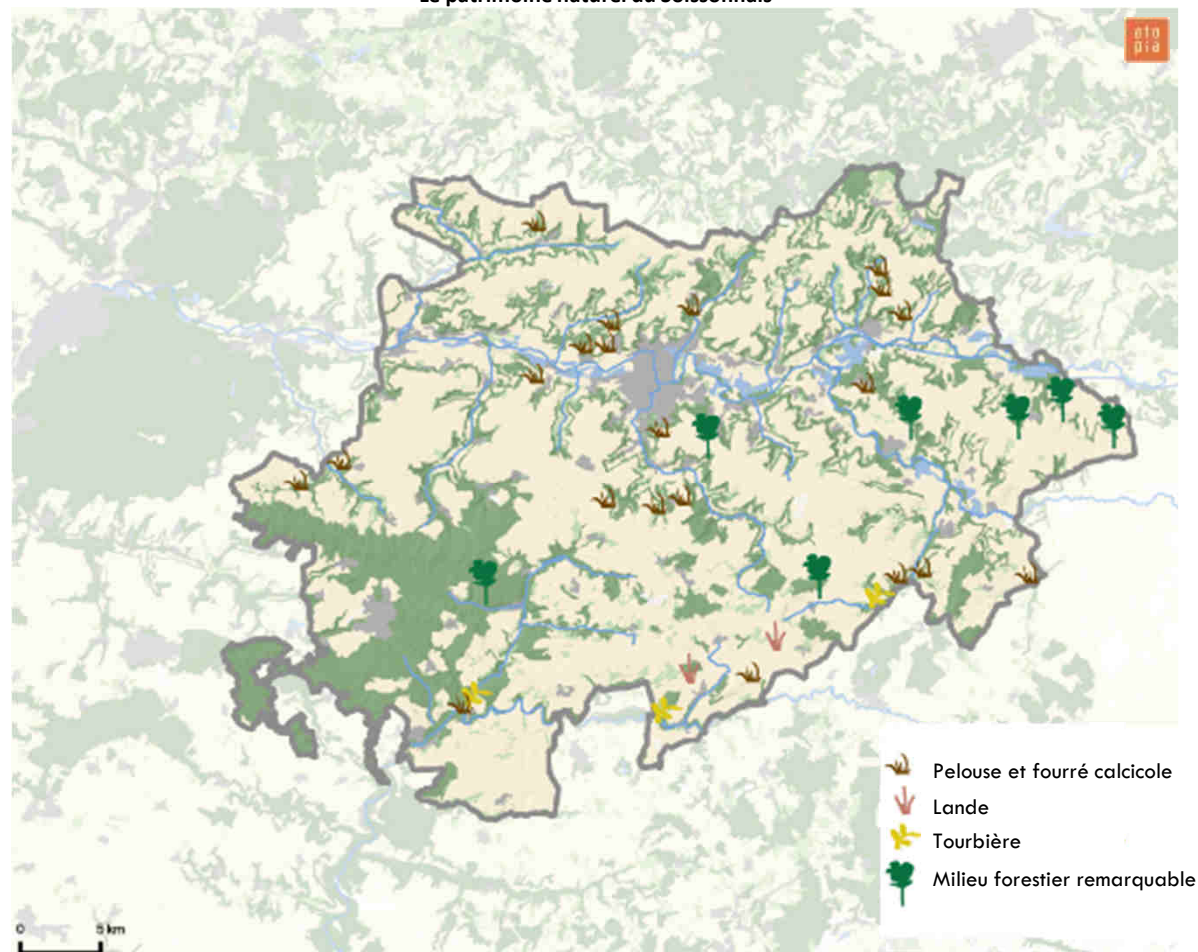
Le territoire du Soissonnais possède un patrimoine paysager riche, généralement méconnu du public et par conséquent peu préservé.

Un grand réseau de pelouses calcicoles s'étend sur tout le territoire et accueille l'essentiel du patrimoine naturel remarquable, principalement en termes d'insectes et de flore.

Au sud, les landes acidiphiles se sont développées sur les sols sableux du Tardenois et renforce l'identité du territoire

La vallée de la Muze compte les rares tourbières du Soissonnais, notamment dans le marais de Branges, qui constituent un refuge pour de nombreuses plantes menacées des milieux humides, tel que la Laïche de Davall et la Grassette commune.

Le patrimoine naturel du Soissonnais



Source : Patrimoine Naturel du Soissonnais, CEN des Hauts-de-France

Synthèse – paysages et agriculture

- **Un enjeu de maintien de la cohérence paysagère du territoire**, liée aux plateaux cultivés et à leur ceinture forestière entourée de vallées, marqueurs identitaires forts pour le paysage mais **questionnée par le développement des villages le long des grands axes** et le développement de peupleraies.
- **Une évolution du monde agricole, en expansion depuis 1970 et aujourd'hui fragilisé** : augmentation de la surface agricole totale et de la moyenne de surface des exploitation (baisse de leur quantité), développement d'une filière bois et vieillissement des chefs d'exploitation, avec 21% de plus de 60 ans.
- **Une diversité des paysages à préserver, chacun avec une identité propre et un patrimoine unique** : bassin Seine-Normandie, vallée de l'Aisne, paysage de coteaux et vallons.
- **Des zones humides impactées par ces évolutions** : eutrophisation des milieux humides liée à la pratique agricole et réduction des espaces par l'implantation de peupleraies.
- **Des paysages marqués par l'activité humaine qui vient les appuyer ou les menacer** : urbanisation des bourgs ruraux et développement des zones d'activités, modification de la perception des entrées de bourgs, développement d'ensembles patrimoniaux (industriel, militaire, bâti).

- **66,3% des exploitations sont des cultures céréalières.**

- **Entre 2010 et 2020, diminution de 18% de l'emploi agricole.**

- **21% des chefs d'exploitation ont plus de 60 ans.**

- **20% du territoire est boisé.**

- **6 types de patrimoines sur le territoire** (patrimoine bâti et paysager protégé, patrimoine culturel, patrimoine militaire, patrimoine industriel, patrimoine souterrain, patrimoine agricole).

- **Deux entités écologiques.**

- **4 unités paysagères.**